

# LE BIENFAITEUR

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE AU BENEFICE DU MONUMENT JOLIETTE

## ABONNEMENT

UN AN . . . . \$1.00

Tout argent pour abonnement, etc doit être adressé à ALBERT GERVAIS, libraire et trésorier du monument Joliette, à Joliette.  
Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à LOUIS BELAIR, St-Hyacinthe

## LE COMITE DU MONUMENT JOLIETTE

Propriétaire

## L'honorable Barthelemy Joliette

**L**ORTIN heureux et triomphant de tous les obstacles que présentent au jeune homme orphelin, pauvre et sans appui les premiers pas de la vie : parvenir, à l'aide de quelques leçons élémentaires, à l'honneur d'une profes-

sion libérale ; se concilier, pendant quinze ans, la sympathie, l'estime et la reconnaissance d'un vaste district ; puis, après ce laps de temps, braver hardiment toutes les prédictions sinistres, s'en venir, sous l'inspiration d'une pensée créatrice, planter sa tente dans l'épaisseur de la forêt qui va disparaître bientôt pour faire place à un riant village ; couvrir de moulins, de manufactures, etc., le nouvel établissement qui, comme par enchantement, a surgi sur les rives pittoresques de la rivière de l'Assomption : emprisonner les eaux dans leurs lits ou se servir de leurs chûtes et de leurs courants pour transporter sur une distance de 50 à 80 lieues, le bois des vallées et des montagnes du nord ; ouvrir des routes à travers la forêt et les marécages ; relier ce centre commercial à la navigation du St-Laurent, par le moyen d'un chemin de fer ; favoriser puissamment l'éducation, par la fondation d'un collège ; enfin couronner toutes ces œuvres par la construction d'un temple splendide, solennel et vivant témoignage de foi et d'attachement à l'église. voilà, certes, de quoi illustrer plus d'une vie ; et, pourtant, tel est le fruit du génie, du dévouement et du patriotisme d'un seul homme, de l'honorable Barthelemy Joliette.

C'est le récit aussi fidèle que possible des principales phases de cette belle vie que nous offrons au public de Joliette. Ce n'est pas que les citoyens de cette localité ignorent leur bienfaiteur ou les grandes choses qu'il a accomplies, non : mais, chacun a pu l'éprouver, il y a toujours un charme nouveau à entendre sonner à nos oreilles le nom et les louanges de ceux qui nous sont chers, et l'on pardonne alors volontiers au narrateur ses défauts de langage, pour ne savourer que le plaisir qu'apportent délicieusement au cœur les agréables souvenirs qu'il rappelle. "L'amour, dit Lacordaire, n'a qu'un

mot, en le disant toujours il ne le répète jamais." Parlant de M. Joliette, à une population objet de sa munificence et de ses bienfaits, nous laisserons couler doucement notre plume, racontant simplement les faits, sans nous inquiéter beaucoup ni des ornements du style, ni de l'harmonie des périodes. Le sujet que nous traitons devra assez intéresser par lui-même sans qu'il soit besoin de recourir à la magnificence des images pour fixer l'attention du lecteur.



L'HON. BARTHELEMY JOLIETTE

MEMBRE DU CONSEIL LEGISLATIF, FONDATEUR DE LA VILLE DE JOLIETTE ET DU CHEMIN DE FER DE L'INDUSTRIE

Né en 1789, décède en 1850

nombre de ces émigrants que la mère-patrie versait chaque année, d'une main avare, sur les rives lointaines du Canada, arrivait au pays, Jean Jolliet, qui, le 9 octobre 1639 épousait à Québec, Marie d'Abrancourt, de St-Varx, près de Soissons.

Le nouveau colon n'était ni de noble extraction, ni favori des biens de la fortune ; il était tout simplement le charbon de la Compagnie des Cent Associés ; mais, comme tous nos pères, les anciens Canadiens, il avait de la foi, de l'intelligence et du cœur.

Dans ces temps de luttes continuelles, où, disséminés

\* \*  
Barthelemy Joliette vit le jour à St-Thomas de Montmagny, le 6 septembre 1789, époque mémorable de la révolution française qui a eu un retentissement dans le monde entier.

Né à cette époque de troubles et de bouleversements sociaux, M. Joliette devait à lui seul, devenir l'homme d'une autre révolution : révolution pacifique et régénératrice, qui, au lieu de changer la patrie en désert, transforma la forêt et le désert en une ville florissante ; qui, au lieu de décimer les citoyens par le fer et le feu, les fit prospérer sous la triple influence de la foi, du commerce et de l'industrie ; qui, au lieu de renverser les autels de Jésus-Christ, en éleva de nouveaux sur ce sol canadien fécondé par le sang de nos premiers missionnaires.

\* \*

La famille Joliette est originaire de l'ancienne province de Brie, dans cette partie du département de la Seine, connue aujourd'hui sous le nom d'arrondissement d'Epernay.

Ce fut sous le gouvernement de M. de Montmagny, qu'au

de Montréal à Tadoussac, deux cents Européens devaient défendre le pays contre des tribus sauvages qui, par milliers, semblaient sortir de terre pour ravager les propriétés et massacrer les habitants de la colonie ; à cette époque de glorieuse mémoire, où, bien des fois, le colon dut arroser du sang de l'ennemi le sillon qu'il traçait, c'était là, le plus beaux titres de noblesse et le plus précieux apuage qu'on pût posséder.

Le 23 avril 1651, Jean Jolliet mourait à Québec, âgé de 55 ans, laissant aux soins de sa femme, quatre enfants : trois garçons et une fille. Voici leurs noms : Adrien, Louis Zacharie, Marie.

Ce fut l'un de ces enfants, le jeune Louis, dont les RR. PP. Jésuites découvrirent la haute intelligence, qui fut instruit par leur zèle et leur sollicitude, et que nous retrouvons plus tard, avec la soutane et le titre de clerc minoré, au collège de Québec.

Cependant, cette vie toute spirituelle n'allant pas à son caractère et à l'activité dévorante de son esprit, il se tourna vers un autre avenir, et, laissant là l'étude de la théologie, on le vit faire ses adieux au pays, pour s'en aller à travers les immenses solitudes, faire la traite des pelleteries au sein des tribus indiennes.

Dans cette vie de courses et d'aventures, il se rendit familiers les idiomes de nombreuses tribus nomades qu'il visita. C'est ainsi que, sans s'en douter, il se préparait à l'avance, les ressources nécessaires pour la grande entreprise qui couronna son existence, en attachant à son nom un impérissable souvenir.

L'histoire nous a dit comment, en compagnie du père Marquette, et au prix de quels dangers, Jolliet, après une excursion de deux mois dans les pays de l'Ouest, découvrit le fleuve Mississippi.

Ce fut en récompense de sa découverte et en considération de ses connaissances géographiques, qu'il fut nommé hydrographe du roi et qu'il reçut, à titre de fief, avec pouvoir de haute, basse et moyenne justice, la seigneurie de l'île d'Anticosti.

Plus tard, en l'année 1697, le roi joignit à ses domaines, la seigneurie de Joliette possédée aujourd'hui par quelques-uns de ses descendants.

Deux ans après la découverte du Mississippi, le 7 octobre 1675, Louis Jolliet épousa Claire Françoise Bissot, née à Québec et fille de François Bissot, seigneur de Vincennes, de Normandie, et de Marie Couillard, de Québec.

Le recensement de 1681 donne les détails suivants sur sa famille demeurant à l'île d'Anticosti : " Louis Jolliet, 42 ans, Claire Bissot, sa femme, 23 ans. Leurs enfants : Louis, âgé de 5 ans ; Jean, 3 ans ; Anne, 2 ans ; Claire, un an ; six serviteurs ; 6 fusils ; deux bêtes à cornes ; 2 arpents de défriché.

Nous ne connaissons pas la date précise de la mort de Louis Jolliet qui est arrivée entre mai et octobre de l'année 1700.

Louis Jolliet laissa plusieurs enfants dont les descendants sont nombreux dans le district de Québec et dans celui des Trois-Rivières. Les fils de Louis Jolliet paraissent avoir été engagés dans la traite des pelleteries et avoir principalement résidé soit dans l'île d'Anticosti, soit sur la côte voisine, au nord.

L'un d'eux, Jean Jolliet, prit le surnom de Mingan ; il maria sa fille Anne Jolliet de Mingan en 1742 au sieur Jean Taché de Ganganville, diocèse de Montauban, fils d'Etienne Taché, commissaire des vivres à St-Malo. La famille Taché, à laquelle appartient Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de St-Boniface, est descendue de ce mariage.

Claire, fille de Louis Jolliet, épousa le 11 mai 1702, Joseph Fleury Deschambault ; de deux filles nées de ce mariage, l'une Marie-Claire, épousa Thomas Jacques Taschereau, trésorier de la marine en ce pays, natif de Tours et tige de la nombreuse et respectable famille de ce nom (qui a aujourd'hui l'insigne honneur de compter dans son sein le pieux et savant cardinal de Québec.)

L'autre, Louise, se maria avec Pierre François Ri-

gand de Vaudreuil, né à Québec et fils de Philippe Rigand de Vaudreuil et de Louise Elizabeth Joybert de Soulanges.

Après la prise de Montréal, Pierre Vaudreuil passa en France avec sa femme et ses enfants.

Alliée à plusieurs de nos nobles familles canadiennes, celle de Jolliet n'a terni l'illustration d'aucune d'elles. Ce nom de Jolliet s'unit à celui des Taché, des Taschereau, des Fleury Deschambault, des Pierre de Vaudreuil dont le père gouverna longtemps ce pays, et dont le fils eut l'honneur d'être nommé gouverneur à l'époque de la lutte suprême de nos pères, en 1755.

En descendant l'arbre généalogique de la famille de Louis Jolliet, découvreur du Mississippi, l'on trouve à la cinquième génération, Barthélemy, fondateur de la riante petite ville dont la reconnaissance des habitants a changé le nom primitif d'Industrie en celui de Joliette.

Antoine Jolliet, père de Barthélemy, exerçait la profession de notaire. Nous voyons, par les registres ecclésiastiques, qu'il s'était marié à Berthier, en 1785, à demoiselle Catherine Faribault, dont le père devint plus tard membre de notre conseil législatif. Antoine Jolliet était allé se fixer à St-Thomas de Montmagny où il mourut en 1789.

Orphelin dès sa naissance, Barthélemy fut élevé en compagnie d'Antoine, son frère aîné, sous les soins affectueux de sa mère, femme d'un mérite supérieur, dont la piété égalait l'intelligence et la persévérante énergie.

À l'instar de la plupart des anciennes femmes canadiennes, elle était douée d'une robuste constitution ; sans cesse sur pied, on la voyait travailler le jour et une partie des nuits, faire elle-même sans le secours d'autrui, le service de sa maison toute reluisante de propreté. Elle décéda à l'Industrie, aujourd'hui Joliette, en 1854, à l'âge avancé de 92 ans.

Jusqu'au dernier moment, elle conserva cette lucidité d'esprit, cette heureuse mémoire, cette foi et cette aimable piété qui la distinguèrent toute sa vie.

Ce fut peu de temps après sa première communion à laquelle il fut préparé avec soin, et par sa mère et par le zélé curé de l'Assomption, que le jeune Joliette commença à fréquenter l'école du village, tenue par M. Nepveu, dont il garda toujours un excellent souvenir.

Dans son âge mûr, il aimait à se rappeler ces douces années de l'enfance où, en compagnie de ses livres bien-aimés, il passait si agréablement les heures de la veillée. C'était pour lui, disait-il, un véritable délassement ; car ne sortant que rarement de chez sa mère, il avait fait de ses livres, ses plus intimes amis. Heureuse la jeunesse d'aujourd'hui si elle se formait sur de pareils modèles !

Bien loin de partager les sentiments et la manière de voir de la plupart des écoliers pour qui l'étude est un supplice, il ne se contentait pas des leçons ordinaires du professeur, mais n'écoulant que son ambition de s'instruire, il s'imposait des tâches surnuméraires dont il allait rendre compte, en sollicitant l'explication des passages qu'il ne comprenait pas parfaitement.

Une estime mutuelle s'était établie entre l'enfant et le précepteur qui ne faisait mystère à personne, du bel avenir qu'il présageait pour son jeune élève.

Cinq années avaient passé bien rapidement, et malgré les regrets du bon et dévoué professeur, malgré le sacrifice de ses inclinations pour l'étude, Barthélemy dut faire ses adieux aux classes de M. Nepveu pour entrer comme clerc-notaire chez son oncle, M. Joseph Edouard Faribault. Là, comme à l'école, il déploya la même ardeur pour l'étude, la même application à ses devoirs.

Toujours assidu au bureau, on l'y trouvait constamment occupé. Lorsque dans le cours de son travail, il lui survenait quelques difficultés, il prenait pour pratique de ne jamais passer outre, sans s'être rendu compte des obscurités qu'il avait rencontrées.

La science et le jugement de son estimable patron étaient pour lui une précieuse ressource qu'il ne manqua pas d'utiliser.

C'est ainsi, qu'à force de travail, de réflexion, et de persévérance, il se préparait une belle carrière pour l'avenir. A cette époque, où l'on ne comptait encore que deux collèges dans le Bas-Canada, où l'éducation classique n'était que le privilège des grandes villes, il fallait aux jeunes gens placés et élevés en dehors de ces centres, une dose de courage et de talent plus qu'ordinaire pour aborder les professions libérales. Les intelligences distinguées seules osaient se lancer dans ces carrières heureusement plus redoutées qu'aujourd'hui.

Le jeune Joliette avait terminé ses études légales. Muni de bonnes recommandations et des certificats flatteurs de son digne patron, il partit plein de confiance pour aller se soumettre aux épreuves de l'examen. Ce jour fut pour lui un beau triomphe et l'occasion de nombreuses félicitations de la part des amis que sa bonne conduite avait attirées autour de lui.

Ce fut le trois octobre 1810, qu'il reçut de sir James Craig, sa commission de notaire.

Une nouvelle ère allait donc commencer pour B. Joliette. Derrière lui, il voyait déjà se replier et disparaître les scènes riantes de son printemps. Déjà plus de vingt années avaient fui rapides comme l'éclair ; il était au seuil d'un nouvel avenir dont il lui tardait de voir entr'ouvrir les portes.

Le jeune homme pauvre, qui, après de rares épreuves, beaucoup de fatigues, de travail et de soucis, est enfin parvenu à vaincre toutes les difficultés de la situation, voit enfin poindre ce jour désiré qui réalisera ses plus chers espérances, doit sentir palpiter son cœur, sous l'effet d'une bien douce émotion.

Le jeune Joliette était en droit cependant, d'envisager d'un regard confiant, la carrière qui s'ouvrait devant lui, sous les plus beaux auspices. Sa commission professionnelle, il l'avait bien et dûment acquise par six années d'un travail rude et constant.

Il se mit aussitôt à l'œuvre, et dès la première année de sa vie publique, on vit dans sa personne et dans ses actes, l'homme vertueux et intègre qui, pendant quarante ans, honora la profession de notaire par une conduite sans reproche.

La confiance publique ne tarda pas à prouver au jeune notaire combien l'on savait apprécier son savoir, sa rectitude de jugement et sa probité.

Son bureau était le rendez-vous de cinq à six paroisses. Il suffisait qu'une affaire parût embrouillée pour qu'on recourût au discernement de M. Joliette.

Ce surcroît de labeurs l'obligeait à passer souvent les jours et les nuits sans sommeil ; c'était à peine s'il pouvait expédier cette multitude d'affaires dont on le surchargeait, de toutes parts.

Homme de conseil, il avait la patience d'écouter pendant des heures entières, les raisons, les disputes des deux parties qu'il lui fallait accorder. C'est ainsi qu'il exemptait une foule de procès insidieux et de chicanes : source de tant de désordres et de tant d'implacables rancunes.

Mais ce qui est admirable, ce qui fait le plus bel honneur à M. Joliette, c'est sa générosité et son désintéressement. Jamais on ne le vit exiger aucune rémunération pour les conseils qu'il donnait, et pour lesquels il sacrifiait des moments si précieux.

Mais voilà que des nuages s'amoncellent à l'horizon politique du Canada. La république américaine ayant violé le blocus continental imposé par la Grande Bretagne, en haine de la France et en représailles de celui qu'avait ordonné Napoléon, s'irrita de la capture de ses vaisseaux pris en flagrant délit et confisqués par les Anglais. N'écoulant que son ressentiment, forte de la puissance numérique de ses armées, elle déclara la guerre à son ancienne métropole.

On sortait alors de cette époque malheureuse de fanatisme de persécutions qu'avait inaugurée l'administration de sir James Craig.

L'Angleterre effrayée, comprit alors qu'elle devait changer sa politique envers les Canadiens-français et que la concession des droits et des privilèges qu'ils réclamaient depuis longtemps, lui servirait beaucoup plus avantageusement que le despotisme de son autorité.

"D'heureuses circonstances favorisèrent ce retour à des idées plus justes, et surtout plus honorables de la part d'une grande et puissante nation."

La politesse, la déférence et l'impartialité de sir Georges Prévost, successeur de sir James Craig, l'avaient rendu l'idole de la population. De plus, la nomination aux premières dignités militaires de plusieurs de nos compatriotes distingués achevèrent de populariser le gouverneur.

Il était temps, car la lutte menaçait d'être terrible et sanglante. C'était sur nous que devaient tomber les premiers coups, et cependant, cette prévision n'épouvantait personne. A peine la déclaration de guerre avait-elle été signifiée, qu'un cri universel de patriotisme souleva la poitrine de tous les Canadiens.

A ces nobles accents, on reconnaissait les descendants des vaillants soldats de 1759 et de 1760. Non, l'ardeur guerrière de ce peuple de braves qui, à la pointe de la baïonnette, avait purgé le sol des hordes indiennes et sauvé la patrie des invasions redoutables de la Nouvelle-Angleterre, non cette fougue chevaleresque ne s'était pas éteinte dans un lâche sommeil.

A l'appel de la mère-patrie, le Canada fidèle à sa foi, fier de ses vieilles gloires, se leva comme un seul homme pour voler à la défense de ses frontières menacées.

De toutes parts, accourait se ranger sous la bannière nationale une foule de noblesseurs, qui, tous, brûlaient de donner un solennel démenti aux accusations mensongères portées contre la loyauté du peuple Canadien. Aux premiers rangs figurait le jeune notaire de l'Assomption, Barthélemy Joliette.

Nommé enseigne et aide-major par sir James Craig, en 1808, il obtint successivement les grades de capitaine et de major, sous le gouvernement de sir Georges Prévost. C'est sous ce dernier titre qu'il servit en 1812 et en 1813, dans la division du lieutenant-colonel Fleury-Deschambault.

Quelques lettres adressées à sa famille, vers cette époque, nous donnent quelques détails sur le moral excellent des soldats placés sous ses ordres :

" Nous sommes toujours sur le Qui-Vive ! écrivait-il : tous brûlent de se mesurer avec l'ennemi, et j'espère que nous aurons bientôt l'occasion de satisfaire notre légitime désir... Sous la tente, tout n'est pas rose : il arrive souvent que nous manquions du plus indispensable. Il ne faut pas s'en plaindre ; c'est la condition du soldat. Deux choses cependant plus utiles que les autres ne nous ont jamais manqué : C'est l'honneur et le courage de nos bons vieux pères !".....

Dans l'intervalle qui sépara les deux campagnes de 1812 et de 1813 le brillant major, de retour dans ses foyers, conduisait à l'autel la noble demoiselle Marie Charlotte Tariou Taillant de Lanaudière qui devait plus tard lui apporter en dot une partie de la seigneurie de Lavaltrie. Le mariage fut célébré à Lavaltrie, le 27 septembre 1813.

Mais les événements se précipitaient. Le lendemain de son union, le jeune officier dut faire ses adieux à son épouse pour courir à la tête de son régiment qui repartait pour la frontière.

Rendu à sa famille et à ses amis, Barthélemy Joliette se livra de nouveau, avec ardeur, à ses travaux professionnels dont le fardeau allait s'augmentant tous les jours.

La gestion de affaires de la seigneurie de Lavaltrie, qu'on lui avait confiée, doublait ses occupations. Sur ces entrefaites, une épreuve bien douloureuse vient assaillir les jeunes époux. Au mois de juillet 1820, la mort toujours cruelle, toujours sourde aux vœux et aux

prières, venait leur ravir, à l'âge de six ans, leur unique enfant. C'était sur cet être chéri que reposait leurs plus douces espérances

En l'année 1817, M. Joliette, cédant aux sollicitations de ses nombreux amis, s'était porté candidat pour le comté de Leinster, en opposition à M. Jacques Lacombe, marchand de l'Assomption. La victoire vaillamment disputée de part et d'autre fut remportée par M. Lacombe à une majorité de 36 voix. M. Joliette n'entra en chambre qu'à la suite de l'honorable résultat de la contestation de cette chaude élection.

Mais le triomphe du député légitime du comté de Leinster fut de bien courte durée, car, le lendemain de son entrée à la chambre d'assemblée, le parlement fut dissous par l'arrivée de la nouvelle de la mort de George III.

Comme on le voit, la contestation avait duré trois ans ; c'était autant de temps qu'il en fallait pour rendre, sur la cause en litige, un jugement prudent et pesé au poids de la sagesse.

Aux élections suivantes, M. Joliette fut élu aux acclamations unanimes de la même division électorale.

Tout le monde avait confiance en son dévouement, sa droiture d'intention, ses talents solides et son patriotisme éclairé. Il ne brillait pas en chambre par ces éclats d'éloquence qui soulèvent, passionnent, électrisent les auditeurs, mais sa parole facile, claire et raisonnée lui donnait une place distinguée parmi les représentants du peuple.

Aussi, avait-il conquis le respect, l'estime et la confiance de ses collègues qui le consultaient sur une foule de questions relatives au commerce ou à l'industrie.

Son passage à la chambre d'assemblée fut marqué par l'adoption de plusieurs mesures protectrices de nos intérêts commerciaux et industriels. C'était lui qui en avait été le plus zélé instigateur, comme le conseiller le plus éclairé par l'expérience.

Cependant le tracassé des affaires politiques n'allait que médiocrement au caractère de M. Joliette ; il résolut de s'y soustraire ; à l'expiration de son second mandat ; il annonça à ses électeurs sa détermination de renoncer à la charge dont ils l'avaient honoré.

Dès lors, aucune considération ne put l'engager à reprendre ses fonctions de député.

Nous avons dit précédemment que M. Joliette avait été chargé de l'administration de la seigneurie De Lanaudière dont il était l'un des cohéritiers. Sur les terres de St-Paul, à la distance de deux milles de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui Joliette, s'élevait, au pied de l'une des cascades de la rivière, un vaste moulin à farine abandonné depuis 1826 et tombé aujourd'hui en ruine.

La surveillance de cet établissement amenait souvent M. Joliette en cet endroit.

Dans une de ses visites que fit le jeune seigneur sur les beaux domaines que son épouse lui apportait en dot, il côtoya un jour les mille sinuosités de la rivière l'Assomption depuis l'endroit appelé aujourd'hui "Vieux Moulin," jusqu'aux profondeurs de la seigneurie de Lavaltrie.

Accompagné d'un ami, il s'avancé silencieusement à travers l'épaisseur des bois, admirant les cascades murmurantes de cette rivière limpide qui se déroulait sous les arceaux de la forêt vierge, en ce moment toute retentissante des harmonieux concerts des oiseaux.

C'était en 1823, par une délicieuse journée, du mois de juin. Sous le ciel serein, le soleil souriait amoureusement aux fleurs nouvellement écloses, versant dans l'atmosphère, parfumée par les arômes des plantes, la douce et vivifiante chaleur projetée par les rayons d'or de son disque embrasé.

Les deux explorateurs foulaient, en ce moment, ce sol de l'industrie que devaient féconder tant de travaux et de vertus.

Tranquillement assis sous les riants ombrages, nos

deux voyageurs contemplaient avec délices les beautés de ce site solitaire qui aurait inspiré les poétiques accents de plus d'un amant de la belle nature....

Quelle impression la vue d'un pareil tableau ne dut-elle pas faire sur l'imagination de M. Joliette ! quels éclairs durent illuminer son génie hardi, lorsque les rayons radieux du soleil réfléchés sur les chûtes, faisaient jaillir dans les airs mille arcs-en-ciel ravissants ! De quels rêves d'or, de quels brillants projets son cœur et son esprit ne furent-ils pas étreints et agités à l'aspect de cette belle rivière d'un parcours d'une centaine de lieues, à travers les riches forêts de la vallée et des sommets des Laurentides !...

D'un rapide coup d'œil, il avait compris tous les avantages d'une position si exceptionnelle. Placé au centre d'un territoire très-étendu et déjà, en partie, ouvert au travail de la colonisation, l'établissement qu'il projetait d'asseoir en ce lieu ne pouvait manquer de prospérer rapidement. Une rivière aussi riche en pouvoirs d'eau, aussi avantageuse pour la descente des bois dont regorgeaient les montagnes et les plaines, c'en était assez pour faire concevoir les plus belles espérances.

Quelques heures après, les deux visiteurs rebroussaient chemin pour retourner à St-Paul.

Dès lors, un projet unique absorba toutes les réflexions de M. Joliette.

\* \* \*

La foi et le patriotisme, héréditaires dans la famille Joliette, lui faisaient entrevoir, dans son entreprise, une nouvelle glorification de la religion et un immense bienfait pour ses compatriotes.

C'est fortifié, inspiré par ce double amour de la religion et de la patrie, qu'il devait opérer ces grandes choses qui lui ont mérité l'admiration et la reconnaissance de l'une et de l'autre.

Et qu'on ne perde pas de vue cette vérité : M. Joliette n'est véritablement grand aux yeux de ses concitoyens, son nom n'a mérité les honneurs de l'immortalité, que parce que, comme tous les hommes illustres, il s'est oublié lui-même pour se dévouer au succès des deux plus nobles causes : celle de la religion et celle de son pays.

Voici quelques-unes des œuvres de M. Joliette depuis 1823 jusqu'à sa mort :

En juin 1823 il découvrit le lieu où est située la ville de Joliette, il y construisit des moulins et manufactures de toutes sortes afin de donner de l'emploi à la population qu'il se proposait d'établir dans son village ;

En 1836 il construisit un nouveau moulin, les premiers ne pouvant suffire aux besoins de la localité ;

En 1837, 14 ans après son entrée dans la forêt, M. Joliette construisit un marché afin d'attirer dans son village le commerce des localités environnantes ;

En 1842, il construisit à ses frais l'église paroissiale dont les trois cloches furent données par la famille De Lanaudière ;

En 1845, il fonda le collège Joliette ;

En 1848, il construisit un chemin de fer du coût de \$80,300,00.

En 1849, il fit don de son église et d'une grande étendue de terrain à l'évêché de Montréal, et de son collège aux Clercs-St-Viateur.

Il mourut le 21 juin de l'année suivante (1850) âgé de 62 ans.

Comme on peut le voir, dans un espace de 25 ans, M. Joliette a fondé une ville qu'il a dotée d'une église, d'un magnifique collège, où l'on compte au-delà de 300 élèves, d'un chemin de fer, d'un marché, de manufactures, etc., etc.

Il est inutile de dire, quo dans toutes ses entreprises, M. Joliette a rencontré beaucoup de difficultés qu'il a su vaincre et qu'il a réussi dans le but qu'il se proposait d'atteindre : être utile à son pays et à ses compatriotes.

M. Joliette a trouvé dans la famille de son épouse des hommes dévoués aussi à leur pays, qui n'ont pas craint de faire des sacrifices pour secondar les belles et grandes œuvres de celui qui voulait s'imposer la tâche de fonder une ville :

Je veux parler de MM. DeLanauire, Leodel, Leprohon, etc, dont les descendants vivent encore à Joliette.

\* \*

Bien que sa modestie ne lui eût jamais permis d'entreprendre aucune démarche pour solliciter les faveurs gouvernementales, M. Joliette devait joindre à ses titres de notaire, de fondateur de la ville, de seigneur de Lavaltrie, ceux de lieutenant-colonel de milice, de membre du conseil législatif, ainsi que du conseil spécial en 1840, où il eut le bonheur de siéger à côté de son oncle et de son protecteur, l'honorable Joseph Edouard Faribault, décédé en juin 1859.

Voici l'ordre chronologique des différents grades militaires qui lui furent conférés en récompense de son mérite et de ses services. Le 20 décembre 1808, il fut nommé Enseigne et Aide-Major de milice de la paroisse de l'Assomption dans la division de Lavaltrie. Le quatorze janvier 1812, sir George Prévost l'éleva au grade de capitaine pour la même division.

Le 22 février 1814, le même gouverneur le créa major. Enfin le 1er mai 1827, il reçut du comte de Dalhousie le titre de lieutenant-colonel pour le deuxième bataillon de Warwick.

Quant à ses fonctions de conseiller qu'il remplit en 1832 et en 1840, qu'il nous suffise de dire qu'il y apporta ces belles qualités qui le distinguèrent toute sa vie, cet esprit juste et pratique, cette intelligence élevée que semblait ne borner aucun horizon, cette noblesse de sentiments qui en firent une des lumières des deux conseils du Bas-Canada.

Ses collègues aimaient à écouter, recevoir ses suggestions, ses avis toujours marqués au coin du discernement, toujours assaisonnés de la plus exquise politesse.

Tous les membres du conseil l'entouraient de leur respect et de leur estime ; plusieurs d'entre eux lui avaient voué une amitié dont la mort même n'a pu briser les liens affectueux.

Il serait difficile de peindre la consternation que répandit, par tout le village, la funeste nouvelle de sa mort. Pendant les trois jours de son exposition, un morne silence régna sur l'Industrie plongée dans le deuil. On vit les scènes les plus attendrissantes. Une foule de malheureux, pour qui M. Joliette avait été une seconde Providence, accouraient tout désolés au manoir. Là, après s'être mis à genoux pour prier, ils demandaient qu'on enlevât le suaire qui recouvrait les traits de celui qui les avait tant aimés et secourus. A la vue de leur bienfaiteur inanimé, ils éclataient en sanglots ; leur douleur n'aurait pas été plus grande, s'ils avaient perdu leur propre père.

Mais ce n'était pas seulement la classe indigente qui venait épancher sa tristesse et ses regrets sur la tombe entr'ouverte de l'honorable Joliette. Toutes les classes de cette société dont il avait été l'ami, le protecteur et le conseiller, manifestèrent publiquement leur profond chagrin. A peine le glas funèbre eût-il porté au sein des familles la navrante nouvelle que, sur-le-champ, les travaux cessèrent, les boutiques et les magasins furent fermés ; et même, lorsque la terre eût recouvert la dépouille mortelle du seigneur de Lavaltrie, les citoyens du village d'Industrie s'engagèrent à porter le deuil pendant un mois, à s'abstenir, durant ce temps, de toute réunion bruyante, de chant et de musique "comme gage de sentiment de profonde tristesse dont ils étaient sincèrement pénétrés."

Ce ne fut pas seulement au village d'Industrie que fut pleuré et regretté l'honorable Joliette. De toutes les parties du pays s'élevèrent, en sa faveur, des témoignages de profond regret. Ce fut pour rendre un hommage solennel à ses vertus politiques, que, à sa mort, sur la proposition de son président, la chambre d'Assemblée fut ajournée, et que, durant la session, les orateurs les plus distingués firent l'éloge de la belle et utile carrière de M. Joliette.

Inspirée par la reconnaissance, la poésie vint aussi, à son tour, jeter quelques-unes de ses fleurs sur la tombe du fondateur de l'Industrie.

Ses accents plaintifs dûs aux talents d'un jeune pro-

tégé de M. Joliette sont un si fidèle écho de la douleur commune, que je ne puis résister au désir d'en citer quelque chose.

" Village inconsolable, ô plaintive Industrie !  
" Viorge, dont la beauté par les pleurs est flétrie,  
" Prends tes habits de deuil et suspends tes travaux  
" Pour prier et gémir en milieu des tombeaux !

.....  
" Cot homme, qui faisait ta gloire et ton bonheur,  
" Déjà n'est plus pour toi qu'un sujet de douleur.

.....  
" Son nom est immortel, son mérite et sa gloire,  
" Inscrits en lettres d'or, brilleront dans l'histoire.

.....  
" Ah ! quand je reverrai ce palais magnifique,  
" Où le grand homme assis au foyer domestique,  
" Avec les compagnons de ses rudes travaux,  
" S'égayait avec eux, comme avec des égaux,  
" Ou laissait volontiers même une affaire urgente  
" Pour consoler le pauvre ou la veuve indigente.

.....  
" Ah ! quand je reverrai la rapide rivière  
" Qu'une digue retient dans son lit prisonnière,  
" Et dont, chaque printemps, le cours capricieux  
" Entraîne un pont flottant d'un bois si précieux !  
" Quand j'entendrai rouler ces machines fuyantes,  
" Et tourner sourdement tant de meules bruyantes !

.....  
" Quand je voyagerai sur ces routes de fer  
" Dont l'effroyable bruit semble imiter l'enfer,  
" Et dont les chars brûlants, fidèles à leurs traces,  
" Par un élan rapide, effacent les espaces !

.....  
" Et quand je reverrai ce collègue, orgueilleux  
" De porter à jamais un nom si glorieux !

.....  
" Et quand j'irai prier dans le riche et saint temple,  
" Où le fidèle adore et le prêtre contemple  
" Le Dieu qui tous les jours descend sur nos autels !

.....  
" Enfin quand je priorai sur les restes livides  
" De l'auteur libéral de tant d'œuvres splendides,  
" Mon cœur, comme on proie aux tourbillons  
" Que tournent en grondant les fouguesux aquilons,  
" Sentira bouillonner la source de ses larmes  
" Comme au jour où sa mort a causé nos alarmes !

.....  
" Pleurez, riches, pleurez cot homme estimable !  
" Le meilleur citoyen, l'ami le plus aimable  
" Vengeur de l'opprimé, défenseur de la paix,  
" Heureux du seul plaisir de semer les bienfaits ;  
" Digne ami du savoir, protecteur de l'étude,  
" Comprenant tout l'Etat dans sa sollicitude ;  
" Traitant, comme les siens, vos plus chers intérêts :  
" Il a bien mérité vos plus cuisants regrets.

.....  
" Pleurez surtout, pleurez, ô fils de l'indigence !  
" Vous que le sort partage avec moins d'indulgence ;  
" Car vous ne serez plus l'objet de ses soins ;  
" Hélas ! il a cessé d'entendre vos besoins !  
" Le vieillard en lambeaux a vu mourir son frère,  
" La veuve son époux, l'orphelin son père,  
" L'infirme le soutien de ses pas incertains,  
" Le malheureux l'ami qui lui tendait les mains.

.....  
" Oh ! qui que vous soyez que la douleur anime,  
" Qui voyez dans cet homme un titre à votre estime,  
" Gardez son souvenir et donnez-lui des pleurs.  
" Faites monter vers Dieu, l'encens de sa prière.  
" Allez-y, quand le jour vient ouvrir sa carrière ;  
" Allez-y, quand le soleil s'élève vers son coucher,  
" Donno plus de hauteur à l'ombre du clocher.

.....  
" La prière du cœur que l'Eglise commande,  
" Est le dernier devoir que le chrétien demande,  
" En passant de la mort à l'immortalité,  
" Et du séjour des maux, dans la félicité.

## NOTRE PROGRAMME

**L** souvenir c'est revivre. Et c'est en se souvenant de ceux qui furent les brillants ou obscurs héros de l'histoire d'un peuple que l'on donne une nouvelle force au sentiment national tout en donnant une nouvelle vie aux patriotes qui versèrent leur sang pour la patrie ou consacrèrent leur vie à l'édification de leur race sur une terre étrangère.

Notre journal aurait pu s'appeler LE SOUVENIR. Mais notre intention est de faire plus que de rappeler les faits de celui à la mémoire duquel il est consacré : nous l'avons appelé LE BIENFAITEUR.

LE BIENFAITEUR a pour mission de rappeler la carrière et les vertus d'un homme qui fut pour ainsi dire le pionnier du Nord, qui fut le fondateur et l'édificateur de la belle région des Laurentides et plus particulièrement de la ville prospère à laquelle on a donné son nom : l'honorable Barthélemy Joliette.

Mais outre cette mission LE BIENFAITEUR a surtout pour but de marquer d'une manière plus palpable le souvenir reconnaissant de notre population, pour ce grand patriote. Les recettes de notre journal seront placées au fonds de contribution à l'érection, dans la ville de Joliette, d'un monument à son illustre fondateur.

Le projet d'érection d'un monument à l'hon. B. Joliette est né depuis quelques années, mais comme à tous les grands projets il faut du temps pour y donner une solution. Il est en voie de se réaliser. Des hommes éminents nous ont donné leur concours, nous ont ouvert leur bourse. Nos meilleurs écrivains canadiens nous ont promis leur collaboration pour notre journal ; un artiste de renom M. Richer a fait de notre héros un superbe portrait à l'huile actuellement mis en loterie au bénéfice de l'œuvre du monument ; enfin d'autres artistes sont à préparer les plans du monument.

Comme l'on voit le mouvement est bien donné et la réalisation de notre projet n'est plus qu'une courte question de temps.

LE BIENFAITEUR va maintenant remplir sa tâche : activer, stimuler, encourager ceux de qui nous devons attendre l'aide. C'est une question de patriotisme et un appel au patriotisme canadien reste rarement sans réponse.

Notre journal ne s'occupera pas de politique si ce n'est pour signaler les événements importants qui marquèrent la carrière de M. Joliette. Quant aux événements actuels de la politique, étrangère ou canadienne, nous ne les enregistrons que pour servir d'éphémérides.

Comme on pourra le constater dès ce numéro, nous nous sommes assuré du concours de littérateurs distingués pour la rédaction de notre journal. Nous pouvons sans vantardise assurer nos lecteurs que nous ferons de notre journal une publication littéraire de première classe.

Après cet exposé il ne nous reste plus qu'à demander à tous les canadiens de nous encourager dans notre œuvre. Nous consacrerons nos efforts à sa réalisation et nous ne croyons pas être téméraire en comptant sur un grand nombre de souscripteurs.

Nous prions nos confrères qui voudront bien échanger avec nous de vouloir adresser leurs publications à M. Louis Belair de St-Hyacinthe, qui est chargé de l'impression du BIENFAITEUR.

×

Comme nous nous proposons de publier beaucoup d'articles d'une grande importance sur l'histoire de notre pays, nous conseillons nos compatriotes de conserver la collection du BIENFAITEUR qui formera un volume considérable et sera pour eux un beau souvenir historique.

## NOTRE JOURNAL

**L** fondant le BIENFAITEUR nous avons un but patriotique : recueillir des souscriptions qui nous aideront à défrayer les dépenses de l'érection du monument Joliette. A cette occasion nous nous adressons à tous nos compatriotes aimant nos gloires nationales et leur demandons de nous aider dans notre œuvre, en souscrivant pour une année d'abonnement à ce journal.

Si quelqu'un nous refusait cette faible souscription à titre d'obole en faveur d'une œuvre aussi patriotique que celle à laquelle nous consacrons notre dévouement et notre temps, nous en éprouverions un certain chagrin. Car nous croyons que, lorsqu'il s'agit d'élever un monument à un des héros de notre nationalité, un sentiment d'orgueil national doit faire battre à l'unisson tous les cœurs patriotes, et que tous ceux de notre race doivent aussi accourir verser leur obole, toute faible qu'elle soit, en faveur d'un tel projet.

Nous comptons donc sur le patriotique concours et la reconnaissance de chacun des nôtres, envers un compatriote qui a fait tant de bien à la religion, à notre nationalité et au pays.

Ceux des héros de notre nationalité, tel que l'honorable Barthélemy Joliette, qui ont sacrifié à tant d'œuvres leur fortune et une partie de leur vie, ont droit à la reconnaissance de leurs compatriotes. En élevant leur monument nous dirons la grandeur de notre patriotisme et de notre reconnaissance, tout en nous acquittant d'un devoir sacré à tout bon patriote.

Le prix de la souscription au BIENFAITEUR n'est que d'une piastre par année ; cette somme est une bagatelle pour un grand nombre de nos compatriotes ; ainsi, que tous ceux qui peuvent le faire aident à l'érection du monument Joliette en souscrivant à notre journal, et bientôt on annoncera au monde entier que les Canadiens-français, par leur bon esprit patriotique, ont élevé un monument de gloire à l'un des héros de leur nationalité.

Un bon nombre de nos compatriotes ignorent encore l'histoire et les œuvres de Barthélemy Joliette qui fut grand par son patriotisme et son génie dont il fit bénéficier sa race et son pays. Cependant rien n'est plus vrai que de dire que le pays lui doit l'une des plus belles petites villes de la province de Québec ; que beaucoup de nos compatriotes lui doivent la haute position qu'ils ont pu acquérir grâce à l'éducation pratique et soignée qu'ils ont reçue dans le collège qu'il a bâti par sa munificence.

Aimons donc à voir s'élever sur son piédestal la grande et noble figure du fondateur de la ville de Joliette et à figurer parmi ceux qui lui rendent aujourd'hui un tribut d'hommage et de reconnaissance digne de ses œuvres, de son patriotisme et de ses bienfaits.

Ce n'est donc pas à tort que nous espérons que tous nos compatriotes auxquels nous adressons LE BIENFAITEUR se feront un devoir de nous envoyer sous peu leur souscription.

Le journal commencera à paraître régulièrement dans le cours du mois d'octobre prochain, d'ici là nous allons préparer nos listes et mettre notre organisation au parfait. Dès le prochain numéro nous publierons les noms de nos souscripteurs à titre de donateurs au monument Joliette.

Les notes biographiques que nous publions dans les cinq premières pages du présent numéro sont extraites de la "biographie de l'hon. B. Joliette," due à la plume d'un membre du clergé autrefois du collège Joliette.

+

L'espace nous manquant aujourd'hui, nous commencerons dans notre prochain numéro un magnifique roman canadien de Laure Conan qui s'est distinguée par plusieurs ouvrages qui ont obtenu un grand succès en ce pays.

## APPEL AUX LITTÉRATEURS CANADIENS

Notre jeune pays ne manque pas d'hommes de lettres. La littérature pour être encore jeune, chez nous, n'en est pas moins sans gloire et déjà de nombreux compatriotes brillent au premier rang dans le culte des muses.

La Providence a richement doué le canadien sous le rapport de l'intelligence ; nous demandons aujourd'hui pour LE BIENFAITEUR une parcelle du travail de ceux qui manient aisément la plume, des travailleurs de la pensée.

Nous voudrions que nos littérateurs canadiens contribuent à notre œuvre patriotique ; et leur contribution, fruit de leur talent et de leur patriotisme, assurera le succès de notre œuvre.

Il en coûtera peu à chacun : une pensée, une idée développée chaque semaine, et déjà LE BIENFAITEUR, comptant une quinzaine de collaborateurs distingués, sera sûr d'être accueilli avec bonheur et intérêt dans les familles.

A l'œuvre donc, prosateurs et poètes canadiens, et donnez au souvenir d'un grand patriote votre patriotique obole, l'expression de votre pensée, le produit de votre intelligence. Cela comptera plus que bien des belles souscriptions.

## LA PRONONCIATION

Je serais l'un des plus malhabiles maîtres de classe qui se puisse rencontrer, puisque je n'ai jamais tenu d'école, aussi je me garderais bien de vous indiquer la manière de s'y prendre pour enseigner aux enfants l'art de prononcer les mots, mais quant à vous prouver que vos enfants parlent mal, cela n'est pas difficile.

Les mots mal dits sont toujours stupides. Parmi nous, c'est à qui se montrera le plus balourd sous ce rapport. Je songe avec peine à ma nationalité chaque fois que l'un de nos pauvres petits ouvre la bouche ; on le croirait échappé de l'un de ces repaires de dégradation morale dont nous entretenons les romanciers européens.

Comment se fait-il que notre peuple, si fier de sa tenue, de ses glorieux souvenirs, de sa liberté de citoyens, élève ses enfants dans la fange du langage ?

Tous les défauts de prononciation qui se trouvent dans la nature sont développés chez ces jeunes êtres. Ils parlent comme des chiens qui commencent à japper. Ils bredouillent, télescopent les expressions, entortillent la moitié des mots et se démenent sans presque se faire comprendre. Et l'on souffre cela ! Non seulement on le souffre, mais il ne semble pas que l'on s'aperçoive de l'ignominie de ce langage.

Si nous n'étions pas le peuple qui se croit le plus instruit du monde, il y aurait chance de former nos enfants d'une manière convenable—mais nous sommes trop éclairés pour cela !

Les Canadiens-français ne se servent que des mots contenus dans les anciens ou les nouveaux dictionnaires français, ce qui est un immense mérite, puisqu'ils ont évité ainsi la contagion du patois, cet idiôme corrompu dans les termes et dans l'accent.

Depuis Gaspé jusqu'au Détroit, on est surpris d'entendre le meilleur accent de la France. Encore un point en notre faveur.

Ne pas confondre le ton avec l'accent. Le ton, chez nous, est monotone ; il roule sur deux notes, trois au plus.

Nous ne savons pas construire nos phrases : 1<sup>o</sup> parce que nous ne savons pas la grammaire. 2<sup>o</sup> parce que nous imitons la facture anglaise, sans compter que nous employons des mots anglais, comme le font nos cousins de France.

Ce que l'on nomme le génie de la langue française nous fait presque complètement défaut en Canada.

Dans le choix des expressions, le Canadien n'est pas méticuleux. Il attrape au vol la première venue et la fait servir à n'importe quel emploi ; elle se trouve donc déna-

turée, et je me demande si, dans ce cas, elle reste française, vu que la première condition du français est la clarté.

Vient ensuite la prononciation, objet du présent article. C'est de tout ce que je signale dans les lignes précédentes, la partie la plus intimement liée à l'enfance.

La grammaire, la propriété des termes, etc., s'apprennent à tout âge, lorsque l'on veut les acquérir, mais la prononciation doit dater de notre origine individuelle—si non, vous êtes marqué pour la vie du signe de la bête, car vous en avez la voix.

Comme il s'agit d'enseigner l'enfance en lui faisant perdre la mauvaise prononciation qu'elle se forme, à mesure qu'elle essaye de saisir les mots, vous pensez peut-être que je vais m'adresser aux parents et les supplier d'y voir ! Ce serait peine inutile, attendu que ceux-ci ne connaissent que la déplorable pratique d'une mauvaise prononciation et ignorent complètement ce que c'est que d'articuler. Ils crachent avec précipitation des fragments de phrases qui composent une sorte de gloussement—et contentez-vous de ce jeu ! De plus, ils forgent les notes fausses autant que possible, pour amuser le pauvre innocent, de manière que son oreille et son cerveau s'éveillent au bruit d'un organe qui semble n'avoir rien d'humain. Il restera ainsi, jargonnant comme une brute, jusqu'à ce qu'on le mette à l'école. Non ! ne comptez pas sur les parents : ils ne peuvent enseigner ce qu'ils ne connaissent pas, ce qu'ils ne comprendront jamais, car ils sont rouillés de naissance—enfin ce qui les dépasse leur répugne.

Et l'école ? est-ce que l'on y apprend l'articulation, la prononciation ? Ne demandez pas à un Juif de manger de la saucisse ! Le maître d'école, selon notre vieux régime, parle un affreux haragouin et il accepte volontiers celui de ses élèves, qui est en tout semblable au sien. Les familles qui lui confient leurs rejetons ne voudraient pas non plus permettre qu'on leur donnât la moindre dignité dans le langage.

Condamné dès le berceau à marmotter des syllabes vides, des bouts de mots, à faire des quacks, à nasiller ou à éjaculer du fond du larynx ou encore du haut de la tête, le jeune Canadien ne connaîtra ni son malheur ni les risées qu'il soulèvera autour de lui, durant toute son existence.

Il dira : Quoi setuveux ? pour " que veux-tu ? "

" C'est ici la hache que Louis Poulin a tué un ours avec. "

" Papa, savez ben mon oncle, le cheval y et allé le mener à l'écurie. "

" J'ai l'estama ouvarte. "

" Ein sou ; ein coein ; einne tasse ; ça coûte edl'argent. "

" C'est mon ardoise, que Joseph Pepin, hier, j'étais pas content, mon crayon, il me l'a pas rendu ; c'est pas à lui. "

" Y va viendre. "

\* Et dire que voilà ce que nous sommes ; Ayez des maîtres d'école en état de détruire ces horreurs !

L'autre jour, je m'écriais devant un commissaire d'école de la province de Québec.

—Est-il possible que vous ne songiez pas à adopter un autre enseignement !

Il a été fait des démarches, des essais, me répondit-il, sans débrouiller la question. Les partisans de l'ancien mode de lecture ne veulent pas d'innovation dans cette branche et, pour ce qui est de la langue parlée, ils n'y attachent aucune importance.

—C'est affreux, cependant, d'entendre tout un peuple qui énonne, tandis qu'ils possèdent un excellent fond de langue comprenant des mots et un accent purs. Pourquoi donc gâter une si noble valeur ?

—L'indifférence.

—L'ignorance.

—L'une vient de l'autre.

—Toute, deux produisent.

—Le dégoût que j'ai éprouvé toute ma vie en voyant cette plaie nationale !

—Nous avons le système appelé phonétique ou des sons, qui est vanté par de hautes autorités et qui répond,

« Je crois, au désir que vous exprimez, mais toute nouveauté épouvante les parents, et j'ajoute que peu de maîtres de classe se sont donnés la peine de l'étudier suffisamment, pour s'en servir avec efficacité. Ils chérissent trop la routine et ils ne voient pas assez les résultats bien faisants d'une transformation.

— Alors, il faut abandonner ceux-là qui vont à la décadence et encourager les jeunes instituteurs dans la voie nouvelle.

• Lecteurs, vous avez bien compris, je ne vous impose pas ici une leçon de grammaire ou de rhétorique et je ne cherche aucunement à vous bourrer la tête "de grands mots qui tiendraient d'ici jusqu'à Pontoisi," mais que je m'en prends à la désolante coutume de défigurer chaque mot de la langue par une prononciation vicieuse. J'invoque le bon sens et même l'honneur national contre tout cela.

N'allez pas croire non plus que vos enfants acquerront un accent affecté, insupportable, ridicule. Notre accent est correct ; il nous manque d'articuler les mots selon l'ordre des syllabes, c'est ce que nous croyons faire, mais là, la main sur la conscience, le faisons-nous ?

Nous avons l'oreille bien dure, apparemment, puisque nous ne sommes pas choqués de cette musique chinoise répandue dans nos maisons

Si je vous demandais d'ouvrir les yeux, peut-être que ce serait le moyen de corriger vos oreilles !

BENJAMIN SULTE.

## SOUVENIRS DE VOYAGE

### *En Irlande et sur L'Océan*

Vers cette époque, il y a déjà seize ans, je me trouvais dans le nord de l'Irlande. J'étais à Moville, au "Connelly's Hotel." Après avoir traité les habitués à un verre de "potteen" et acheté quelques "black thorns," je me mis à visiter les environs en "Irish jaunting car." On se fait joliment casser les reins dans ce véhicule, mais il ne faut y faire attention : la couleur locale avant tout.

Moville compte 1,200 habitants, la plupart pêcheurs ou mendiants.

Il faisait peine de les voir aller pieds nus par un froid d'hiver. Tout à coup je vis un groupe se diriger vers notre navire, le "Circassian." C'étaient des émigrants. Ils allaient demander une nouvelle patrie à l'Amérique. Les femmes pleuraient ; les vieillards avaient l'œil serein. Plus heureux que les émigrants du siècle dernier—ils furent vendus comme esclaves en Amérique—n'allaient-ils pas mourir sur une terre libre ?

Ces voyageurs avaient peu de bagage. Quelques uns étaient propriétaires d'une malle en bois qu'une main amie avait recouverte d'un papier peint ; d'autres n'avaient que leurs matelas. Celui-ci partait avec sa batterie de cuisine ; cet autre portait un vieux panier qu'il choysait comme un reliquaire.

Un octogénaire me frappa. Il n'avait qu'un dessus de pupitre fortement ficelé. C'était un ancien maître d'école. Je le lui vis ouvrir à bord. Il contenait toute sa fortune d'émigrant : le livre aimé, un peu de "turf" irlandais pour être déposé dans le cercueil quand on mourrait en Amérique, des bottes pour le dimanche et quelques chemises raccommodées.

Près delui marchait une fillette de neuf ans.

Hélas ! pourquoi mener ainsi cette pauvre petite vers les pays lointain ?

Je ferme les yeux maintenant en songeant à elle.

L'Irlande a fui dans notre sillage. Nous sommes en pleine mer. Le soleil apparaît un instant pour se cacher derrière les nuages de tempête. Au coup du midi deux matelots s'avancent lentement avec la jeune fille. La petite est sur une planche ; un sac l'enveloppe. La diphthérie vient de l'enlever et les loups de mer portent l'enfant avec des précautions de père. A les voir on comprend qu'ils ont là bas, dans un port quelconque, une sœur, une fillette qui prie pour eux.

Un drapeau étend ses plis sur la morte. Le capitaine se découvre. Il lit les prières. Un signal est donné et la planche s'incline à tribord. La mer ouvre son linceuil, le reploie sur l'enfant. Le vent chante le *de profundis* et l'océan y répond par son éternel *requiem*.

Le navire, arrêté un instant, reprend sa marche. Dans le sillage on voit les goélands tourner autour d'une vague et chercher d'un œil curieux ce qu'elle peut contenir.

Ce ciel d'hiver ; cet océan écumeux et fouetté par un vent de tempête ; cette mère blonde pâle, échevelée, baignée de larmes, appuyée sur le bras de son mari ; ce père impassible, à l'œil d'acier, aux traits largement ciselés par le travail, par la réflexion, par la douleur ; cette enfant jetée au gouffre, à l'éternité, tout cela est buriné dans ma mémoire et n'en sortira plus.

Hélas ! pourquoi mener ainsi les pauvrettes vers les pays lointains ?

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

## CHEZ MON AMI AUCLAIR

(POUR LE BIENFAITEUR)

Faisons la guerre aux huîtres  
Partout, partout !  
Guerre à casser les vitres  
Surtout, surtout.  
Qu'on ouvre la Boucchoche  
Sans fin, sans fin ;  
L'eau m'en vient à la bouche  
Sans faim, sans faim.  
Quoi ! ça vous embarrasse :  
Piquez, piquez !  
Brisez la carapace  
Tordez, tordez.  
Avec du savoir-faire,  
C'est clair, c'est clair,  
Nous tirerons l'affaire  
Auclair, Auclair.

BENJAMIN SULTE.

## LA CRÉATION DE L'HOMME

Tradition roumaine

Avant l'époque où tout commence  
Le bon Dieu dormit bien longtemps.  
S'éveillant, vit l'espace immense  
Au feu de ses regards puissants.

Chaque rayon de sa prunelle  
Créait un astre dans la nuit,  
Et, d'étincelle en étincelle,  
Le beau firmament fut construit.

Dieu s'étonna, nous dit l'histoire.  
Il voulut partout voyager,  
Sentant que sa force et sa gloire  
Ne sauraient trop se propager.

Un jour qu'il planait solitaire,  
La sueur sur son front perla ;  
Une goutte atteignit la terre :  
Le genre humain sortit de là.

Ainsi, l'homme vient de Dieu même,  
Mais il est né de la sueur :  
La loi du travail est suprême—  
L'aimer est encor du bonheur.

BENJAMIN SULTE.

Nous enverrons un magnifique portrait de l'hon. Barthélemy Joliette, de 11 x 14, à toute personne qui paiera d'avance un an d'abonnement au BIENFAITEUR.





*Benjamin Sulte*

## BOUTADE A MON AMI BENJAMIN SULTE

Je dépose la plume et je me mets en grève.  
Les ans que j'appelais ont emporté mon rêve ;  
C'est le réveil. Je vois le monde tel qu'il est :  
Egoïste d'abord, puis, ensuite, assez laid.  
Il m'attriste, le monde, et, pourtant, il m'amuse.  
Quel grouillement étrange autour de moi ! Ma Muse  
Y trouverait peut-être un fort joli sujet ;  
Et mon esprit frondeur, peut-être un nouveau jet.  
Mais pourquoi ? L'on se fait quand personne n'écoute.  
L'argent sonne plus fort que la lyre.

Il m'en coûte  
De ne plus me bercer de mon rêve divin.  
Les sommets bleus sont beaux, mais l'ombre du ravin  
Est douce au voyageur fatigué de la route.  
L'approche de l'hiver met ma verve en déroute ;  
Il neige sur ma tête et je sens de l'effroi.

Devant le beau, devant le grand il reste froid,  
L'hôte que l'on convie au festin littéraire.  
Mais je m'occupe peu d'un succès temporaire.  
Et si ma vieille plume écrit avec moi,  
C'est pour les autres, *Ben*, tout autant que pour moi :

Plus l'écrivain est nul plus il fait de tapage.  
Pour lui l'idée est vaine ; il ne voit que la page.  
Il bat la grosse caisse avec un gros lourdaud  
Et capte la faveur du pleutre et du badaud.

La foule est ignorante ; elle aime la fadaïse.  
Un bouffe, un arlequin la fait trépigner d'aise.  
Toute étude l'ennuie et le livre nouveau  
S'en va chez le boucher envelopper le v au,  
Le livre qui se vend. Quant à celui qu'on donne  
Elle le prend toujours. Mais bah ! je lui pardonne :  
Elle ne comprend pas notre rude métier,  
Et pense que l'on trotte en dehors du sentier.

Un jour ou l'autre, Sulte, il faut plier bagage ;  
Autant vaut aujourd'hui. Tu vas riche, je gage,  
Et dire que demain j'écrierai tout autant.  
Oui, si mes créanciers pour de l'argent comptant  
Veulent prendre, demain, et mes vers et ma prose,  
Afin que je m'achète une vieillisse rose.  
Mais ils ne le feront pas. Ils diront pour raison  
Que l'esprit sous nos cieus ne peut tenir maison.

Pour comble de malheur, le bien que j'ai pu faire  
Un Tartufe, peut-être, habile à contrefaire  
Et tirant de son sac un nouvel argument,  
Viendra me le souffler au jour du jugement,  
Et, si Dieu n'intervient, je perdrai la partie.  
Il sera le grand prêtre et je serai l'hostie,  
Pendant l'éternité.

Le mal, n'en parlons pas...  
Le mal, c'est curieux comme il a des appâts.  
On s'adresse au Seigneur pour qu'il nous en délivre  
Mais on craint qu'il entende... Il est si doux de suivre  
Le flot qui nous balance et le sentier fleuri !  
De baiser une bouche où l'amour a souri !  
De vider une coupe où se trouve l'ivresse !  
D'écouter comme un chant la voix qui nous caresse !  
De voir étinceler comme un regard de feu  
La pièce d'or qui rouvre une porte au ciel bleu !...

Mais puisqu'en mes cheveux voilà que luit le givre,  
Je veux être prudent... Ferai-je encore un livre  
Pour courtiser la gloire ou braver le mépris ?  
Le livre est un parfum qui trouble les esprits.  
Qu'il nous parle d'amour, de vertu ou de guerre,  
Qu'il soit mauvais ou bon, cela n'occupe guère.  
Un style un peu pimpant, un rythme un peu moelleux  
Une intrigue corsée, un héros fabuleux,  
Le mot qui fait sourire ou détache une larme,  
C'est assez, le cœur bat et la raison désarme.

Si nous lisons un peu, c'est pour tuer le temps,  
Et ce que nous cherchons, nous, pauvres habitants  
D'une planète infime, et, partant, fort peu drôle,  
C'est de nous divertir et d'oublier le rôle  
Que nous devons jouer dans le grand drame humain :  
Nous escampons, joyeux, le gain du lendemain.

On voltige au hasard alors qu'ailleurs on plane.  
Quitte les gerbes d'or trop pesantes, l'on glauce  
L'azur du bluet pâle et les maigres épis.  
Le fardeau n'est pas lourd à l'épaule ; tant pis !

Le travail a pourtant quelques servents disciples,  
Et l'on sait applaudir à tes œuvres multiples.  
A ce coup d'encensoir de ton vieux compagnon  
Rougis si tu le veux derrière ton lognon ;  
Je fus enfant de chœur et sais comme on encense.  
On n'y met pas toujours une telle innocence,  
Et souvent les parfums sont hélas ! profanes,  
Ou l'encensoir au vol casse un illustre nez.

Mais si je n'écris plus je regarde, je pense...  
Est-il vrai que tout mal ou tout bien se compense ?  
Je n'en crois rien. Et nul ne me montre, parfaits,  
La peine de la faute ou le prix des bienfaits.  
Je souffre... pas assez pour que l'orgueil se rende ;  
Je jouis... pas beaucoup pour une ardeur si grande.  
Il me faut autre chose, il me faut autre lieu ;  
Je vois partout l'excès, non le juste milieu,  
J'effleure à peine l'onde où la foule se baigne...  
Je ris et j'ai des pleurs, je chante et mon cœur saigne...  
La douleur est trop vraie et le bonheur trop faux.  
A commencer par moi tout est plein de défauts.

Je partirai sans bruit comme un roseau que brise  
Le pied d'une alouette ou l'aile d'une brise,  
Tous partiront de même, et chacun à son tour.  
Départ mystérieux, étrange, sans retour !...

Nous nous rencontrerons dans les sphères célestes,  
Nos corps seront au vent nos esprits seront lestes,  
Nous ne jugerons plus les choses de travers ;  
Nous brisons la lumière et chanterons des vers.

PAMPHILE LEMAY.

## UN DES NOTRES

**V**ous m'avez demandé, mon cher administrateur, de bien vouloir écrire quelques lignes pour le numéro prospectus du journal LE BIENFAITEUR. Je dois vous dire que l'humble écrivain est tout fier de l'honneur à lui fait ; naturellement il trouve ardue la tâche qui lui est imposée. Il y a de quoi, vous l'avouerez : écrire à la suite de la brillante pléiade d'écrivains qui ont accordé leur collaboration à votre journal.

Vous m'avez laissé toute la latitude voulue, tant pour le choix du sujet que pour la manière de le traiter. Je profiterai donc de votre bienveillante invitation pour faire lire à vos nombreux lecteurs une petite biographie d'un personnage dont le nom a été prononcé bien souvent en rapport avec l'érection projetée d'un monument à l'hon. B. Joliette.

Ce personnage est un tout jeune homme encore, un enfant de St-Hyacinthe, M. Sinai Richer, artiste-peintre, si avant-guement connu du public.

Ces quelques notes biographiques seront l'humble et bien léger tribut de l'amitié à la science, amitié d'enfance conservée, à travers quinze années de séparation et d'éloignement ; plus grande aujourd'hui encore et mêlée d'une admiration bien vraie et bien sincère pour l'homme fait et ses œuvres.

Je vous remercie d'avance, mon cher administrateur, pour l'insertion de ces notes dans LE BIENFAITEUR ; je souhaite longue vie au nouveau-né, puisse-t-il, dans sa carrière, ne jamais faillir à la tâche toute de patriotisme qui lui incombe et puisse le succès couronner l'œuvre à laquelle vous voulez attacher votre nom !

### M. SINAI RICHER

Le jeune artiste qui porte ce nom est né, en 1867, en la coquette petite ville de St-Hyacinthe, sur les rives enchanteresses de l'Yamaska, du mariage de Joseph Richer et Rosalie Marotte. Le jeune Richer perdit, très jeune, son père ; il fut obligé, dès sa plus tendre enfance de faire le dur combat de la vie. Il commença pourtant ses études au collège de sa ville natale et c'est sur les banes de cette institution que je le connus. Nous n'étions pas des plus vieux alors, qu'on me croie ; et nous n'étions ni l'un ni l'autre des plus sages. Un moment heureux, pour moi, dans la journée, alors, était lorsque mon jeune ami Richer crayonnait sur ses cahiers des têtes de chiens, de chats ou caricaturait quelques-uns de nos nombreux condisciples ; car, nous étions confrères et voisins de pupitre dans la classe des éléments latins. A cette époque lointaine déjà, on découvrait chez le jeune écolier les premières traces du beau talent qu'il possède pour le maniement du crayon et du pinceau.

Mon jeune ami ne fit que passer sur les banes du collège ; le malheur alors fit, pour son bonheur d'aujourd'hui, qu'il fut obligé de gagner quelques centins par son travail pour aider sa bonne mère ; car pour lui la vie est une lutte continuelle. Il fit ses premières armes contre la misère à un âge où généralement l'enfant ne connaît que le jeu ; dans le jardin de la vie il déchira cruellement ses mains aux épines avant de pouvoir y cueillir une rose.

Dès l'âge de seize ans le jeune Richer entra, pour y commencer son apprentissage, chez MM. Dauray et Richer, peintres décorateurs, de St-Hyacinthe. Il travailla dans cet atelier pendant quelques années et il s'y distinguait déjà dans l'exécution des travaux qui lui étaient confiés, par une facilité et une sûreté de main remarquables.

Après être sorti de l'atelier de MM. Dauray et Richer, M. S. Richer entra dans celui de M. Rousseau où il tra-

vailla durant quelques années. Dans tous les travaux exécutés sous la direction de ce M. Rousseau, le jeune Richer ne fit pas la moindre part non plus que la moins importante.

De tout temps celui qui nous occupe aujourd'hui fut un fervent admirateur et un amateur passionné de son art.

C'est à sa sortie de l'atelier de M. Rousseau que M. Richer mit à exécution un projet depuis longtemps caressé ; celui d'aller étudier à Paris, à l'école des grands maîtres. L'exécution de ce projet a coûté au jeune homme bien des sacrifices, bien des privations. Le soutien d'une famille et l'épargne de quelques cents piastres, alors que le travail n'est pas excessivement rémunérateur, ne laissent pas une grande marge pour les plaisirs, les jouissances et les amusements. Ces derniers sont l'apanage d'une grande partie des jeunes gens, pourtant il les ignora et il n'y prit jamais part.

A son arrivée à Paris, il put entrer à l'école des Beaux-Arts, le temple sacré où le génie couronné trône en dieu sur les autels des arts. Là le talent de M. Richer trouva un champ large et vaste ; il se distingua de suite et l'humble enfant du Canada, de St-Hyacinthe, fut remarqué par un des maîtres de l'art, Gérôme, à l'atelier duquel il appartenait. Il travailla ferme et dur là-bas ; son travail trouva une récompense dans le résultat brillant des examens qu'il eut à subir. En effet, dans une classe de cent huit élèves, au nombre desquels plusieurs avaient des années d'étude, le jeune Richer sortit le quatrième dans un grand concours ; et il est inutile de dire ici que ces élèves n'étaient pas les premiers venus.

Plus tard M. Richer sortit de l'atelier de Gérôme pour entrer chez Julian où il eut pour professeurs Bouguereau et Robert-Fleury, deux hommes dont la réputation est universelle dans le monde de la peinture. Sous l'habile direction de ces peintres le talent de M. Richer prit un nouvel et rapide essor, il créa plusieurs œuvres qui lui valurent les félicitations de connaisseurs ; il exécuta aussi un grand nombre de copies de différents tableaux de grands maîtres.

Les succès du jeune élève dans les ateliers de Paris sont un témoignage très flatteur de la réalité de son talent. De temps à autre les professeurs organisent des concours d'esquisses entre tous les élèves. On donne un sujet quelconque et l'élève doit en faire une esquisse d'après sa propre inspiration, et cela sans sortir de l'atelier et dans l'espace de trois heures. M. Richer prit part à quelques-uns de ces concours et dans trois d'iceux, parmi soixante concurrents, il arriva deuxième avec des esquisses dont les sujets étaient : "Les Filles de Thèbes, La Fuite en Egypte et Le Baptême de Jésus."

Dans un autre concours du même genre il obtint le premier rang avec une esquisse dont le sujet était : *La Charité*. J'ai vu ces quatre esquisses et j'ai été particulièrement frappé du cachet de la dernière et de la facture originale du *Baptême de Jésus*.

Les goûts de M. Richer le portent surtout vers la peinture religieuse et les sujets historiques. Deux de ses tableaux ont en l'honneur d'être admis au Salon : *Une rue de Yannes*, exposé au Salon de Bruxelles en 1890, et *La mort de Cadieux*, exposé au Salon de Versailles en 1891. Le premier de ces deux tableaux représente une rue d'un village des environs de Paris ; une longue rue tortueuse, chauffée par un soleil ardent. Une paysanne traverse cette rue ; et on a chaud devant ce coin de village tout comme cette bonne femme, tant le coloris est bon, tant c'est vrai, réel et vivant. L'admission de cette toile au Salon de Bruxelles prouve aussi beaucoup en faveur de son auteur ; en effet elle a été admise et choisie par le jury parmi huit cent cinquante tableaux dont six cents ont été refusés.

Le second représente Cadieux, explorateur français des contrées incultes du Canada, victime de son devoir, reposant dans la grotte où il fut abandonné par ses deux compagnons.

*La mort de Cadieux* est une belle page de notre histoire. L'artiste représente le grand explorateur français au moment où la mort l'a frappé ; la scène est solennelle et grandiose et les détails, par exemple le coin de paysage qu'on

aperçoit à travers l'entrée de la grotte, exécutés avec beaucoup de soin.

L'admission de ce tableau au Salon de Versailles dit plus en faveur du talent de M. Richer que tout ce que l'on pourrait écrire à ce sujet, c'est la consécration du talent, c'est l'apothéose du travail. Voir sa toile acceptée alors que des milliers sont refusées ; c'est la réalisation du rêve le plus cher du jeune élève ; et M. Richer a vu deux fois son rêve réalisé, et cela grâce uniquement à son talent.

Parmi les autres principaux tableaux au bas desquels M. Richer a pu mettre son nom je dois mentionner :

BASSIN DE LA VILLETTE.—Paris. D'après nature.

BAS-MEUDON. Paysage d'après nature.

LES BUTTES CHAUMONT.—(Partie nord). Paysage d'après nature.

L'ABONDANCE.—Copie d'après madame Viger Lebrun.

AU SERMON.—Souvenir de la Bresse. Copie d'après La Boulaye.

LES BUTTES CHAUMONT.—Paris, (partie sud,) paysage d'après nature.

EXÉCUTION SANS JUGEMENT, sous les rois Maures de Grénaide.—Copie d'après Henri Régnault.

LE MOLE DE SAINT-MALO.—D'après nature.

ROUTE DE CHATILLONS.—Paysage d'après nature.

COUCHER DE SOLEIL—Lac Saint Ouen.—Paysage d'après nature.

VIEUX MOULIN—Gentilly, France.—Paysage d'après nature.

VIADUC D'ARCEUIL—Paysage d'après nature.

St-JÉRÔME—Dessin au crayon.

LA MÉTAIRIE.—Saint-Hyacinthe.—Paysage d'après nature.

LE ROSAIRE.—Tableau religieux pour l'église de Chambly.

STE-ANNE.—Tableau religieux pour l'église de Chambly.

TOUR SOLIDOR—de St-Servan, Bretagne.—Paysage d'après nature.

Un des derniers de ses tableaux, et non le moins bon, est le portrait de l'hon. B. Joliette, superbe toile de 8 x 4 pieds. Patriote dans la force du mot, M. Sinaï Richer voulut donner son obole, plus que son obole, pour aider à la construction du monument que le patriotisme et la reconnaissance veulent élever à la mémoire du grand homme qui a su attacher son nom à la jolie ville sise sur les rives de l'Assomption, la jeune reine de cette partie du pays. Je ne saurais trop appuyer sur cet acte de celui dont j'écris la biographie ; quoique pauvre il crut qu'il devait le tribut de son pinceau à un de ceux qui ont le plus contribué à ennoblir et grandir le nom de Canadien-français ; le talent couronnant le patriotisme, le patriotisme de l'homme vivant honorant celui du grand mort. Cette toile est probablement une des meilleures que son pinceau ait exécutées et partout où elle a été exposée elle a attiré l'admiration de ceux qui l'ont vue.

Je ne puis m'empêcher de dire spécialement quelques mots des deux tableaux faits pour l'église de Chambly, *Le Rosaire* et *Ste-Anne*. Ces deux toiles ont soulevé un concert de louanges à l'adresse de leur auteur et une foule de personnes qui les ont vues n'ont pu taire l'expression de leur enthousiasme. En effet M. Sinaï Richer s'est surpassé dans l'exécution de ces œuvres ; la délicatesse des tons, l'harmonie des couleurs, le vivant des personnages, tout dans ces tableaux prouve un pinceau manié par une main habile.

Un autre tableau qui a excité l'admiration du public qui a été à même de le voir est "*Au Sermon*," souvenir de la Bresse, copié d'après La Boulaye. Cette toile appartient à M. Geo. Côté, de St-Hyacinthe.

Une copie de *l'Assomption de la Vierge*, de Prud'homme, un des chefs-d'œuvres du Louvre, forme par ie de la collection de peintures dues au pinceau de notre jeune artiste. *Le Christ au tombeau* est une autre de ses toiles ; c'est un tableau de grande dimension. *La Samaritaine* fait aussi honneur au talent de M. Richer ; c'est une des premières œuvres qu'il nous a été donné d'admirer après son arrivée à Paris ; ce tableau dénote des aptitudes extraordinaires pour la peinture ; coloris, pose des personnages, paysages,

tout y est touché de main de maître et dénote un talent supérieur. *Mademoiselle de Verchères* est une peinture magnifique et rappelle une des plus belles pages de notre histoire.

Parmi ces autres tableaux religieux je mentionne *St-Bernard*, *Ste-Cécile*, *St François d'Assises*, *St-Jean*, compositions qui lui sont personnelles et placées dans l'église de Richelieu, comté de Chambly ; *St-Joseph*, *Le Sacré Cœur*, superbes toiles exécutées pour les révérendes Sœurs de la Congrégation, de l'Assomption, etc., etc.

J'ai eu occasion d'examiner un tableau représentant le vieux fort *Chambly*, une des reliques de la domination française au pays et je crois pouvoir dire que cette toile est une des meilleures, sinon la meilleure, qu'ait produites M. Richer. J'ai vu pareillement un *Coucher de Soleil* sur le *Bassin* de Chambly, avec, perdue dans le feuillage d'arbre touffus, l'église surmontée de son clocher ; l'effet de lumière est on ne peut mieux réussi. Accrochées au mur tout à côté de cette dernière toile deux autres représentent l'église de Richelieu et les ruines d'un ancien moulin à papier, de Richelieu.

Toutes ces toiles, me suis-je laissé dire, seront exposées à Montréal, à St-Hyacinthe et dans quelques autres villes, et tous pourront juger de leur mérite par eux-mêmes.

M. Richer est à donner les derniers coups de pinceau à une toile représentant *Ste-Cécile*, patronne des musiciens, œuvre de sa composition propre et qui ne sera pas un de ses tableaux les moins réussis.

Je crois avoir donné une liste assez complète des toiles dues au pinceau de celui dont j'ai entrepris de faire la biographie.

Son multiple talent fait de lui à ses heures un paysagiste, un portraitiste, un peintre religieux, un peintre historique, etc ; déjà son nom est connu dans le pays et à l'étranger ; notre clergé a trouvé en lui un des plus habiles peintres pour rendre sur la toile les pages sacrées de notre glorieuse et sainte religion. Les succès commencent à faire oublier les luttres ardues et terribles de la vie de l'artiste abandonné à son seul talent ; des entreprises importantes lui sont confiées. Déjà il voit l'époque rapprochée où il n'aura rien à envier à ses confrères de l'art.

Puisse ce temps arriver bientôt, puissent les succès continuer, grandir, augmenter ! c'est le vœu que forme pour lui  
UN AMI ET ADMIRATEUR.

## LE MONUMENT JOLIETTE

**L**orsqu'en fondant notre journal dans le but que nous avons expliqué ailleurs, nous croyons opportun de reproduire quelques articles que certains journaux ont déjà publiés en faveur du monument Joliette.

Ces écrits expriment très-bien le sentiment de nos compatriotes à l'égard de celui qui est l'une de nos plus grandes gloires nationales et que nous voulons, pour la gloire de notre nationalité, faire revivre en une statue en bronze.

Voici ce que disait la *Minerve* du 1er août 1884 :

"Décidément, M. Sulte a eu raison de dire que nous entrons dans l'ère des statues. Monument à Jacques Cartier, à de Maisonneuve, aux pères Brébeuf et Lallemand, à de Salaberry, à sir Georges Cartier, à Laviolette, etc ; on ne parle que de cela depuis quelques années. A la vérité, l'idée n'est pas de suite coulée en bronze, mais elle reste toujours comme maquette ; petit à petit elle fait son moule dans l'argile de l'indifférence publique.

"Voilà que, aujourd'hui, l'*Echo des Laurentides* désigne l'emplacement d'un monument nouveau.

"Notre confrère, sous la signature de M. Louis Belair, offre de se consacrer à l'érection d'une statue au fondateur de la ville de Joliette, l'honorable Barthélemy Joliette. Dans cette intention, il résume à grands traits la carrière si bien remplie de ce colonisateur trop peu connu malheureusement.

"C'est, en effet, une belle figure que celle de cet homme qui, par intuition, connaissait le plan de M. l'abbé

Labelle, cinquante ans avant qu'il fût formulé, et appliqua toute sa vie, et avec succès, à l'exécuter. Pour cela même, c'est une belle idée que celle lancée par notre confrère.

"Un monument à l'honorable Barthélemy Joliette, c'est l'apothéose d'un nom grand comme l'Amérique, celui de son homonyme et ancêtre, le découvreur du Mississipi ; c'est l'apothéose de l'œuvre notionale d'aujourd'hui, la colonisation.

"Joliette ne fut pas seulement un grand patriote, il fut un grand chrétien. "Pour ma part, disait un jour Mgr Bourget, je l'ai beaucoup aimé et admiré, parce que j'ai pu me convaincre, par les rapports fréquents et intimes que j'ai eus avec lui, qu'il comptait sur l'appui de la religion pour le succès de ses entreprises, que l'on peut et doit assurément regarder comme des gloires religieuses et nationales."

"Au nombre de ses plus glorieux enfants, la ville de Joliette compte Anatole Parthenais, artiste sculpteur, couronné trois fois à l'Académie nationale des beaux arts, à Paris. Parthenais avait pressenti l'apothéose future de celui qu'il avait connu personnellement. Avant de mourir, jeune hélas ! il l'a coulé en plâtre. Cette maquette, reproduite dans ses proportions naturelles sur l'un des places publiques de Joliette, honorerait à la fois un grand patriote et un grand artiste.

"D'une pierre deux coups. La réalisation du projet a de quoi tenter davantage."

*L'Etoile du Nord*, du 16 août 1884, publiait l'article suivant de l'un de nos écrivains les plus éminents :

"Nous sommes heureux d'unir notre voix à celle de nos deux confrères de cette ville dans le but d'approuver la suggestion qui a été faite d'élever, en un point marquant de la ville, un monument à la mémoire de l'honorable Barthélemy Joliette. Ce grand citoyen a bien mérité de la patrie entière par les services qu'il lui a rendus comme homme d'Etat, mais Joliette en particulier lui doit son existence et l'avenir charmant qui lui sourit est le fruit de ses efforts et de sa générosité.

"Une voix partie des rivages éloignés du bas St-Laurent a entonné l'hymne de la reconnaissance, et toute la presse a déjà répondu à l'unisson. Joliette ne fera pas désaccord dans ce concert de gratitude. Car si elle est assise au milieu d'un beau district, environnée de paroisses fertiles, riche des trésors de l'agriculture, prospère par l'industrie, dotée de nombreux établissements d'instruction et de charité, elle le doit à son fondateur. Or, il y a là une mine de reconnaissance à exploiter.

"Dieu se sert de lui comme un roi se sert de son ministre pour exécuter d'importants travaux. Il lui souffle son esprit, il lui emprunte son action, pour faire de lui, au temps marqué, non le créateur, mais le révélateur de ses desseins et de ses œuvres. Les merveilles de l'industrie, les prodiges du génie sont les résultats de la puissance combinée, dans l'esprit de l'honorable B. Joliette, d'une conception énergique et du savoir appelé à la réaliser. Armé de cette volonté persévérante qui fait son succès, fort en outre d'un dévouement puisé dans la foi du chrétien et dans son amour du pays, ce digne administrateur des décrets de la Providence s'arrête à une idée féconde : faut-il ici fonder une ville ?

"Vouloir fortement est déjà une garantie de réussite, parce que, d'ordinaire, les auxiliaires ne manquent jamais à une détermination forte. Au milieu des plus grandes difficultés, M. Joliette en sait trouver quelques-uns. Faut-il construire une église, élever un collège, bâtir des moulins, faire un marché public, relier les deux rives de l'Assomption, étendre un chemin de fer jusqu'au fleuve ? les études sont faites, les plans dressés, les forces et les résistances calculées. Puis, aux applaudissements de tout un peuple, les difficultés de l'entreprise sont vaincues, les travaux sont exécutés, la victoire amène en triomphe de tous côtés les éléments d'un brillant succès.

"Honneur au citoyen intelligent et dévoué qui, après avoir conçu un projet aussi utile et aussi profitable, n'a

pas reculé devant les hasards de son exécution, et n'a épargné, pour atteindre le but, ni études, ni sacrifices ! Honneur à la main savante qui a dirigé avec tant d'habileté et de bonheur cette belle et difficile opération !

"Et, maintenant, que la reconnaissance élève à l'honorable fondateur de cette ville un monument durable et imposant, qui puisse redire aux générations les plus reculées la noble tâche que cet homme de bien s'était imposée, et qu'il accomplie avec honneur au bénéfice de ses compatriotes.

"Nous y contribuerons avec plaisir dans la mesure de nos forces."

De *l'Observateur* du 6 août 1884 alors publié à Joliette :

"Inutile de dire que nous concourons de tout cœur à l'idée émise par notre confrère et ami, M. Louis Belair, de *l'Echo des Laurentides*.

"La question a déjà été agitée à différentes reprises, mais nous en sommes toujours restés là. M. Belair a eu l'heureuse pensée de la mettre de nouveau au jour, et nous l'en remercions beaucoup.

"Nous ajouterons, de plus, que nous sommes tout-à-fait disposés à faire tout en notre pouvoir pour aider à la réalisation de ce projet. La ville de Joliette, plus que tout autre endroit doit contribuer largement à élever un monument à son glorieux fondateur, et nous devrions rougir de l'avoir si longtemps négligé.

"Mettons-nous donc hardiment à l'œuvre. Les mots ne suffisent plus, et ce n'est pas avec de l'enthousiasme seulement que l'on prouve sa reconnaissance. Voilà encore une fois, pour nous, l'occasion de montrer l'amour et l'admiration qui nous animent à l'égard de ce vaillant champion de la colonisation à qui nous sommes redevables de notre petite ville et des brillantes institutions qui l'ornent ; ne la laissons pas échapper cette fois."

Voici ce que disait le *Courrier du New-Hampshire* relativement à l'érection d'un monument à l'honorable M. B. Joliette :

"Il est question, depuis plusieurs années, d'élever un monument à l'hon. Barthélemy Joliette. *L'Observateur* désire que l'on se mette immédiatement à l'œuvre, et il a parfaitement raison.

"L'hon. Joliette a assez fait pour ses concitoyens et pour le pays pour qu'on ne l'oublie pas. C'est une dette d'honneur et bien certainement les citoyens de Joliette se feront un devoir, comme un plaisir, de s'en acquitter magnifiquement."

Nous croyons faire suivre ce qui précède, un extrait de la première correspondance que nous avons écrite pour demander l'érection d'un monument à l'hon. Barthélemy Joliette. Cet extrait est encore plein d'actualité et ne peut manquer, croyons-nous, d'être utile au projet pour la réussite duquel les citoyens de Joliette travaillent avec le meilleur esprit d'entente et de patriotisme :

"Rappelons-nous les œuvres de l'hon. Barthélemy Joliette ; élevons lui un monument, que sa noble figure brillante de bienfaits se dresse sur une des places publiques de son ancienne Industrie qui est l'œuvre de son génie et de son dévouement pour son pays. Ce monument, M. Joliette l'a bien mérité par ses grandes œuvres religieuses et patriotiques qui lui ont coûté tant de sacrifices, de travail et d'argent. S'il n'est pas mort sur le champ de bataille après de longues luttes contre l'ennemi, comme quelques-uns de nos pères, il est mort au milieu de ses immenses travaux qu'exigeait la tâche patriotique qu'il s'était imposée de donner une ville nouvelle à son pays, travaux auxquels aucune constitution d'homme n'aurait pu résister.

"Que serait le lieu où est située la ville de Joliette sans le génie de cet homme ? un vaste champ peut-être encore inhabité. Oserait la plus grande partie de la population de cet immense district ? à l'étranger probablement.

"Or, les travaux que le fondateur de l'ancienne Industrie s'est imposés sont précieux et ont fait un bien immense tout le pays, et surtout à la nationalité canadienne-française et à la religion. Aujourd'hui, par reconnaissance,

unissons-nous pour témoigner l'estime que nous devons à celui qui était un si grand citoyen.

N'ayons pas peur des quelques sacrifices que pourrait exiger de nous ce devoir trop longtemps négligé envers cet homme de mérite, car lors même que nous y mettrions tout ce que nous possédons d'énergie, d'influence et même de fortune, nous ne rendrons jamais assez d'honneur à celui qui est encore notre gloire et notre orgueil. A-t-il, lui, ménagé son énergie, son courage et sa fortune pour faire d'une forêt la ville qui porte son nom ?

« Puisqu'il a fait tant de bien pour nous et pour le pays—car il savait bien qu'il ne pourrait jamais bénéficier de l'immense tâche qu'il s'imposait pour l'avenir des générations futures, tâche qui fût la cause de sa mort—soyons assez généreux pour lui élever un monument qui dira aux nouvelles générations et aux populations étrangères que la ville de Joliette est l'œuvre d'un Canadien-français dont ils contempleront la statue que la générosité de ses compatriotes lui aura élevée.

« Oh ! pour la faire cette statue du héros des défricheurs de la forêt, que l'on se mette à l'œuvre immédiatement ; que chacun y donne son obole, y fasse sa petite part de sacrifice et ce digne projet sera bientôt réalisé, et tous ceux qui y auront contribué seront fiers de ce qu'ils auront fait en reconnaissance de tant de bienfaits.

« Ceux qui ont reçu leur instruction dans le collège que M. Joliette a bâti se feraient certainement un devoir d'employer leur influence pour assurer le succès d'une si noble entreprise.

« Ce monument, diront peut-être quelques-uns, M. Joliette se l'est élevé lui-même en fondant la ville qui porte son nom et en y construisant, à même sa fortune qu'il a entièrement sacrifiée à ses œuvres, ses établissements religieux. Mais est-ce une raison, pour nous qui avons joui du bénéfice de tant de travaux de la part d'un Canadien-français, de manquer de générosité jusqu'au point de lui refuser notre reconnaissance ? Oh ! non, car la population du district de Joliette est inspirée du même sentiment de générosité dont jouissait notre grand défricheur et fondateur, l'hon. Barthélemy Joliette.

« Il est bien vrai que la ville et tous les établissements religieux et d'éducation que M. Joliette a bâtis sont pour lui un beau monument ; il pourrait peut-être se passer de celui que la reconnaissance exige de nous ; mais nous, pour notre honneur, pour notre gloire, pour montrer que nous ne sommes pas des fils oublieux, pour reconnaître ses grandes œuvres, nous avons besoin de lui élever une statue, et lorsque cette œuvre sera terminée, nous nous serons acquittés d'une dette de reconnaissance bien légitime envers ce héros Canadien-français.

« Si, par ses grandes œuvres, M. Joliette n'a pas mérité qu'on lui élève un monument, qui donc l'a mérité en ce pays à part les premiers fondateurs de la Nouvelle-France ?

« Je serais heureux de voir s'élever bientôt, en l'honneur de l'hon. Barthélemy Joliette, un monument digne de ses œuvres. Je le désire, ce monument, non seulement pour la gloire des Joliettains, mais pour celle de mes compatriotes, de ma nationalité et de mon pays.

« Que l'on se mette à l'œuvre et, tout impuissant que je sois, si je puis être utile à ce projet, je m'y associerai sans marchander ni le temps, ni le dévouement, et je ne demanderai à me reposer que lorsque le Joliette de bronze verra passer à ses pieds le peuple qu'il a établi sur la terre de son ancienne Industrie et tous les Canadiens-français pour lesquels il était si dévoué. Il ne faut pas aimer les grands hommes que de leur vivant seulement. Après leur mort encore, aimons ces hommes et sachons ne rien oublier d'eux et leur témoigner en même temps notre estime et notre reconnaissance pour leurs grandes œuvres. »

LOUIS BELAIR

## JADIS

(POUR LE BIENFAITEUR)

Jadis, dans notre patrie,  
Durant l'hiver on fêtait,  
Et, pour égayer la vie,  
Tout chacun se visitait.  
Le Canadien, dès l'aurore,  
S'occupait de ses amis,

Jadis, jadis,  
On fêtait—on fête encore :  
Ne regrettons pas jadis !

Jadis, sur la neige blanche,  
Raquette au pied l'on marchait,  
La semaine ou le dimanche,  
Ensuite on réveillonnait.  
La glissade, un chant sonore,  
De tout nous étions ravis,

Jadis, jadis,  
On glissait—on glisse encore :  
Ne regrettons pas jadis !

Jadis, on mangeait des huîtres  
Et l'on faisait des chansons ;  
C'était à briser les vitres.  
Vivent les joyeux garçons !  
Mais faut-il que l'on déplore  
Le passé, ou les amis ?

Jadis, jadis,  
On chantait—on chante encore :  
Ne regrettons pas jadis !

Jadis, la Saint-Jean-Baptiste  
Nous retrouvait tout en feu.  
Jamais de figure triste  
Sous l'éclat d'un beau ciel bleu !  
Ce grand jour, qui nous honore,  
Nous voyait tous réunis,

Jadis, jadis,  
C'est bien ce qu'on voit encore :  
Ne regrettons pas jadis !

Jadis, quand la Canadienne  
Aimait, c'était pour toujours—  
Vieillards, qu'il vous en souviennent !  
C'était le temps des amours.  
Servir celle qu'on adore  
Bannissait tous les soucis,

Jadis, jadis,  
On aimait—on aime encore :  
Ne regrettons pas jadis !

BENJAMIN SUITE.

## Brevages chauds

EN 1636 on buvait déjà du thé à Paris, mais Patin et d'autres combattaient vigoureusement cette "impertinente nouveauté." Un médecin du nom de Morisset soutint, aux écoles de la Faculté, une thèse dont la conclusion était que le thé donne de l'esprit ; -il fut baffoué et son manuscrit brûlé, dit-on. "Neuf ans après, raconte LeGrand d'Aussy, le fils d'un chirurgien fameux, nommé Cressé, entreprit de soutenir une thèse sur le thé, mais il eut l'adresse d'y intéresser le chancelier Séguier" et, dans une séance solennelle qui dura quatre heures, le nouveau breuvage recruta assez de partisans pour entrer, quoique modestement encore, dans l'histoire de France.

Je me demande si les deux médecins du nom de Cressé étaient parents de Marie Cressé, mère de Molière, ou de Michel Cressé, seigneur de Nicolet. Tous ces personnages étaient conte populaires et habitaient Paris.

Vers l'époque où le thé commença à être en faveur dans le nord de l'Europe, les Hollandais furent des plus ardents "à se noyer, tout le jour, de ce fade et dangereux breuvage," selon que s'exprime un écrivain d'il y a cent ans, mais ils obtenaient le produit chinois en échange de la sauge, que les fils du Céleste Empire préféraient au thé. N'est-ce pas étrange ?

Madame de Sévigné, dans une lettre de 1680, parle du thé au lait comme d'une chose inconnue mais que la marquise de la Sablière aurait imaginée, et elle conseille à sa fille d'essayer du lait dans son café, pensant, dit-elle, que cela ferait aussi bien que dans le thé.

Le *cahué*, que nous appelons café et que nos Canayens nomment *coffey*, pour le simple plaisir de copier les Anglais, était en usage chez les Turcs et les Arabes longtemps avant 1644 où des négociants marseillais l'introduisirent dans le midi de la France. Le goût ne s'en répandit qu'avec lenteur. La chanson suivante ne date que de notre siècle :

Si vous voulez, sans peine,  
Vivre en bonne santé,  
Sept jours de la semaine  
Prenez du bon café.  
Il vous préservera  
De toute maladie,  
Sa vertu chassera  
la, la !  
Migraine et fluxion,  
Don, don !  
Rhumme et mélancolie !

Paris doit à Soliman Aga, ambassadeur du sultan Mahomet IV, la connaissance du café. C'était en 1669, et va sans dire qu'on servait à la turque : dans de mignonnes tasses de porcelaine dorée, sans sucre ni lait, et avant que le palais pût le juger, l'appareil d'élégance qui l'accompagnait séduisait les invités du galant Turc.

Trois ans plus tard un Arménien vendait dans les rues de Paris des fèves de café, avec la recette pour s'en servir.

Après le thé et le café, parlons du chocolat. Ce produit était en usage chez les Mexicains lorsque Fernand Cortez aborda parmi eux en 1520. Ce n'était qu'une sorte de bouillie assez dégoûtante, que l'on nommait *chocollatl*. Marie-Thérèse, princesse espagnole, mariée à Louis XIV en 1660, fut la première personne qui en apporta en France, et encore elle se cachait pour le manger. En 1671, madame de Sévigné parle du chocolat comme un breuvage connu à Paris mais non en province. Peu après elle se prononça contre l'usage du café et du chocolat, disant que ces fantaisies dangereuses ne sauraient durer.

En bref, le thé, le café et le chocolat n'ont presque pas été employés en France jusque vers 1700 et pas du tout en Canada. De 1700 à 1800, la France n'a guère fait usage de thé et elle a été lente à se familiariser avec le chocolat, mais elle utilisa le café avec passion. Aujourd'hui encore, ces deux derniers breuvages chauds sont ceux qu'elle préfère, tandis que la tisane ou drogue de Chine, comme on appelle le thé, est peu en faveur dans le peuple.

Les Canadiens ont le grand défaut de mettre trop de sucre dans le thé, le café et le chocolat.

BENJAMIN SULTE.

## LOUIS JOLLIET

Jolliet ! Jolliet ! deux siècles de conquête.  
Deux siècles sans rivaux ont passé sur nos têtes,  
Depuis l'heure sublime où, de ta propre main,  
Tu jetas, d'un seul trait, sur la carte du monde,  
Ces vastes régions, zone immense et féconde,  
Futur grenier du genre humain !...

Parmi les noms canadiens gravés en lettres d'or sur les tablettes de l'histoire américaine, aucun ne brille d'un plus pur éclat que celui de Jolliet, l'auteur de la découverte du Mississippi.

Le nom et la renommée de ce compatriote devraient nous être spécialement chers, à nous, Canado-Américains, parce que l'un et l'autre jettent un éclat de grandeur sur l'histoire du pays qui fut notre berceau, et sur celle de notre pays d'adoption.

### I

Les grands noms qui embellissent les premières anna-

les de la Nouvelle-France—cette immense étendue de territoire se prolongeant du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique—sont nécessairement ceux des natifs de la vieille France. Jolliet est un des premiers créoles, ou natifs du pays, dont le nom se rattache aux événements de la plus haute importance.

Ses contemporains français, dans le champ d'action où il se distingua lui-même, avaient des protecteurs à la cour, dans la mère-patrie, pour célébrer leurs exploits, et, en quelque sorte, pour les exagérer ; tandis que notre jeune Canadien, sans amis influents, sans autres secours que ses talents pour le recommander, a laissé à l'avenir le soin d'apprécier ses hauts faits et de les enregistrer dans les pages de l'histoire. Ceci explique, dans une certaine mesure, pourquoi il est resté comparativement dans l'obscurité, et pourquoi ses services ont été si mal récompensés.

Quoiqu'il l'histoire personnelle de Jolliet ait été longtemps négligée, et, nous pourrions dire, presque inconnue, son nom était destiné à vivre dans les décrets de la divine Providence. La découverte du Mississippi,—les *Eaux Universelles* des aborigènes,—était un événement tellement extraordinaire que celui qui y associait son nom devait descendre à la postérité la plus reculée des siècles. C'est ainsi que Jolliet et son compagnon, le doux Marquette, sont historiquement immortels.

### II

Le Dr Jean-Marie Shea, l'historien américain érudit, auquel nous devons une éternelle gratitude pour ses sympathiques travaux dans le domaine de l'histoire française de l'Amérique du Nord, a été le premier à rassembler les renseignements épars sur la vie de Jolliet. Le savant abbé Ferland s'exprime en ces termes sur son mémoire biographique touchant l'auteur de la découverte du Mississippi : "Voilà donc un des hommes les plus remarquables du Canada tiré de l'oubli par un étranger : combien en est-il parmi les Canadiens instruits qui connaissent le sieur Jolliet ? L'on a bien quelques vagues notions qu'un homme de ce nom a découvert le Mississippi en compagnie d'un jésuite, et qu'il en revient quelque honneur au Canada ; voilà tout. Nous avons cependant bien peu de noms canadiens à tracer sur les tablettes de l'histoire."

Louis Jolliet était le fils de Jean Jolliet et de Marie d'Abancour, et était né à Québec le 20 septembre 1645. Il fit de brillantes études au collège des RR. PP. Jésuites et reçut les ordres mineurs ; mais, au lieu de persévérer dans la compagnie de Jésus, il retourna dans la vie laïque (évidemment pour soutenir sa mère veuve), et fit plusieurs voyages d'exploration dans le *Pays d'en haut*. Il visita aussi la France en 1667. En 1672, le gouverneur Frontenac, sur la recommandation de l'intendant Talon, l'envoya à la découverte de la "Grande Rivière" qui était la question dominante du jour à cette époque, d'après les rapports des Indiens qui avaient visité les missions établies sur les grands lacs et même les villes canadiennes sur le St-Laurent.

Jolliet quitta Québec pour son expédition dans l'automne de l'année 1677, et il passa l'hiver dans les pays d'en haut avec le Père Jacques Marquette qui devait l'accompagner. Le mois de mai suivant, ils quittèrent la mission de Michillimacinae dans deux canots d'écorce et en suivant les rives du nord du lac des Illinois (aujourd'hui Lac Michigan) et la baie des Puants [Green Baie] ils remontèrent la rivière des Renards jusqu'à sa source.

Ici ils quittèrent les eaux dont le cours descendait vers Québec, et après avoir fait un portage, ils arrivèrent à la rivière Ouisconsin (Wisconsin) et les eaux inclinaient leur bassin vers les établissements espagnols dans la direction sud-ouest. La les guides Minnia les abandonnèrent, et ils restèrent seuls avec leurs cinq voyageurs. Comme de bons Français et Canadiens qu'ils étaient, ils se placèrent sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie avant de se livrer à la mer de l'inconnu. Descendant les eaux du Ouisconsin, ils entrèrent heureusement dans le majes-

tuoux Mississippi, le 17 juin, "avec une joie," dit le Père Marquette, l'historien du voyage, "que je ne peux expliquer."

"Jolliot ! Jolliot ! quel spectacle féerique  
Dut frapper ton regard, quand ta nef historique  
Bondit sur les flots d'or du grand fleuve inconnu !  
Quel sourire d'orgueil dut ombrager ta lèvre !  
Quel éclair triomphant, à cet instant de fièvre,  
Dut resplendir sur ton front nu !

"Le voyez-vous, là-bas, debout comme un prophète,  
Le regard rayonnant d'audace satisfaite,  
La main tendue au loin vers l'Occident bronzé,  
Prendre possession de ce domaine immense,  
Au nom du Dieu vivant, au nom du roi de France,  
Et du monde civilisé !"

L'espace ne nous permet pas de donner au long les détails du voyage. Pendant un mois nos explorateurs continuèrent leur route vers le sud jusqu'à ce qu'ils se fussent bien assurés que le cours du fleuve ne se dirigeait pas dans le sens de la Virginie ou de la Californie, mais qu'il descendait dans le golfe du Mexique. Ayant atteint l'embouchure de la rivière de l'Arkansas, et craignant qu'une descente plus avancée ne les exposât à être capturés par les Espagnols, ils résolurent de retourner sur leurs pas ; ce qu'ils firent en suivant le même chemin déjà parcouru, sauf qu'ils rentrèrent dans le lac Michigan par la rivière de l'Illinois au lieu d'y rentrer par la route plus au nord. Ici Jolliot et Marquette se séparèrent, l'un pour descendre à Québec y annoncer le succès de son entreprise ; l'autre pour retourner à sa mission.

Ils avaient voyagé ensemble quatre mois dans ce voyage et avaient promené le ars canots à force de rames plus de deux mille cinq cents milles.

Le gouverneur Frontenac, dans sa dépêche au ministre Français annonçant le retour de Jolliot et le succès de son exploration, loua hautement le héros de la découverte pour la manière habile et courageuse dont il avait rempli sa mission

### III

Pendant deux siècles Jolliot a été reconnu l'auteur de la découverte du Mississippi, et toutes les histoires classiques du Canada et des États-Unis sont d'accord à lui donner les lauriers de gloire que mérite son exploit. Cependant, deux éminents écrivains historiques français, MM. Margry et Gravier, ont élevé leurs voix à la dernière heure pour réclamer la priorité de la découverte en faveur de Robert Cavalier, sieur de La Salle, leur compatriote Normand.

Le docteur Shea, dans les États-Unis, et l'abbé Verreau, dans le Canada, se sont constitués les défenseurs de Jolliot, et ont montré par leurs arguments irréfutables la frivolité des réclamations favorables au fondateur de Lachine. M. Sulte aussi, dans son dernier article sur ce sujet, réfute les théories hostiles à la gloire de notre héros canadien qu'il avait trop appuyées dans un écrit antérieur.

La controverse est intéressante et mérite un examen.

Nos propres conclusions, après une étude laborieuse sur la bibliographie du sujet, sont que les ouvrages écrits à seule fin de dépouiller le noble front de Jolliot de ses glorieux lauriers contiennent en eux-mêmes le germe de leur réfutation. Selon nous, Jolliot et Marquette, et les cinq voyageurs Français et Canadiens qui les ont accompagnés furent les auteurs de la découverte du Mississippi : et à l'unisson avec le grand poète qui a chanté avec de si beaux accents patriotiques leurs louanges méritées nous nous écrions :

"Gloire à vous tous ! du Temps franchissant les abîmes,  
Vos noms environnés d'auroles sublimes  
Iront à l'immortalité !"

EDMOND MALLIET.

Washington, États-Unis.

Dans un prochain numéro nous publierons le portrait et la biographie de feu monsignor Ant. Labello qui fut, à l'exemple de M. Jollette, un grand colonisateur et auquel on a déjà parlé d'élever un monument.

## UN GARÇON MODELE

[POUR LE BIENFAITEUR]

Paul, à seize ans, tient la varlope,  
Sur l'enclume son fer galope,  
L'atmosphère qui l'enveloppe  
De son travail est déjà plein,  
Il connaît l'Asie et l'Europe.  
Il se lève de bon matin.  
Il calcule comme un lutin.  
Et sait l'anglais et le latin.

Esprit scientifique rare,  
Il trouve ce siècle barbare ;  
Pour le Vingtième il se prépare :  
C'est l'ouvrier des temps nouveaux.  
L'étude lui paraît un phare  
Qui rayonne sur les cerveaux.  
Un livre a bien plus que des mots :  
Il contient la moelle et les os.

Nos fils sont plus grands que leurs pères.  
Ils vivent dans des jours prospères  
Qui ne comptent plus de barrières  
Et tout s'agite noblement.  
L'industrie a mille bannières  
Que l'on peut suivre allégrement  
Le front haut sous le firmament.  
Le travail est contentement.

Oh ! le travail ! c'est la science,  
C'est le génie et la jouissance,  
C'est lui qui place la semence !  
Hardi ! courage, mes nouveaux !  
A vous cet horizon immense  
Avec son cercle lumineux.  
Travailler, c'est se rendre heureux.  
Tu n'as qu'à dire : "Je le veux !"

BENJAMIN SULTE.

## LE TRIOMPHE D'UN MARTYR

[FRAGMENT]

O fils des vieux Romains, race dégénérée,  
Ivre de voluptés et de sang aigrée,  
Au cirque de Néron hâtez-vous d'accourir,  
Car vos plaisirs sont prêts : un enfant va mourir.  
Et toi, jeune héros, ta fête sera belle !  
Le soleil resplendit sur la Ville Eternelle,  
Et son disque de feu brille dans le ciel pur  
Comme un beau diamant sur un manteau d'azur.  
Il est enfin venu, le jour du sacrifice,  
Et Loste va, joyeux, pénétrer dans la lice.  
Son cœur est enivré d'un espoir immortel,  
Lorsque devant ses pas (ô moment solennel,  
Dernière émotion du martyr sur la terre !)  
Ses yeux ont reconnu sa douce et sainte mère.

"Va, mon fils ! va, mon sang ! va mourir pour ton Dieu.  
Quand ton père mourut, sais-tu quel fut mon vœu ?  
— Ah ! Seigneur, m'écriai-je, achève votre ouvrage,  
Je n'ai qu'un seul enfant : qu'il soit votre héritage !  
Puisque de votre foi le père fut martyr,  
Qu'un jour pour votre nom le fils puisse mourir "  
Et ce fut là, pour toi, la prière incessante  
Qu'au Seigneur adressa ma bouche suppliante.  
Le ciel, dans sa bonté, comble aujourd'hui mon vœu.  
Adieu donc, mon enfant ! adieu, mon Loste, adieu !  
Va, lutte sans faiblir, comme lutta ton père,  
Et souviens-toi, là-haut, souviens-toi de ta mère."

Tels furent les adieux de la mère à l'enfant.  
Elle ne pleura pas : son cœur était trop grand.

" Adieu, répondit Loste, adieu, mère chérie !  
Tu me l'as dit souvent : le ciel c'est la patrie ;  
Eh bien ! je vais au ciel, je vais prier pour toi  
Qui me donnas le jour, qui m'inspiras la foi !"  
Et Loste s'éloigna pour aller au martyr.

Au cirque est entassée une plèbe en délire  
Le sol est tout rougi du sang déjà versé ;  
Et ce peuple cruel de sang n'est point lassé ;  
Il en demande encor. Un enfant dans l'arène  
Apparaît, l'œil en feu, mais la face sereine.  
Il regarde le ciel, étend les bras en croix,  
On entend sa prière, et si douce est sa voix,  
Si candide est son front, que la foule attendrie  
Semble vouloir d'abord oublier sa furie.  
Mais un lion paraît, et le peuple, inconstant,  
Retrouvant sa fureur, pousse un cri triomphant.  
Et le fauve s'arrête, irrité, redoutable.  
De sa griffe acérée il laboure le sable.  
Tout a coup dans ses yeux s'allument des éclairs.  
Un long rugissement fait retentir les airs ;  
Il regarde sa proie. Au milieu d'un silence  
Emouvant, solennel, on le voit qui s'élance  
Et bondit... Mais, soudain, il s'apaise, et, rampant,  
Il vient lécher les pieds de l'héroïque enfant !  
Par de longues clameurs la foule en vain l'anime,  
Il se couche paisible aux pieds de la victime.  
... Néron !... ah ! quel courroux s'allume dans ses yeux !  
Il se lève, il commande à l'intendant de jeux ;  
Par son ordre, à l'instant, s'élancent de leurs cages  
Des tigres affamés, aux hurlements sauvages.  
Le martyr les regarde, et, saisi de respect,  
Ces cruels animaux tremblent à son aspect.  
Furieux, sur son trône en vain Néron s'agite ;  
En vain d'un fer aigu l'intendant les excite,  
Comme de doux agneaux on les voit entourer  
Le faible et tendre enfant qu'ils devaient dévorer ;  
Et puis, soudain, leur troupe à pas lents se retire...

Pour que Loste conquît la palme du martyr,  
Il fallut qu'un soldat, par l'ordre de César,  
Dans sa gorge innocente enfonçât le poignard

Comme un beau lis brisé qui lentement s'incline  
Sans perdre son parfum ni sa blancheur divine,  
Ainsi Loste, en tombant, conserve sur son front  
Et sa noble candeur et son calme profond.  
Son exil est fini, doucement il expire,  
Et sa lèvre mourante a gardé son sourire.

EDOUARD-ACHILLE GESTRAUD.

Ne pas oublier que, tel qu'annoncé dans un article précédent, la publication régulière de notre journal ne commencera que vers la fin d'octobre prochain, afin de nous permettre de remplir nos listes de souscriptions et de compléter notre organisation.

÷  
Nous demandons pour chaque localité un agent actif qui se chargerait de solliciter des abonnements pour le BIENFAITEUR. Nous donnerons une commission libérale. S'adresser à M. A. Gervais, à Joliette, ou à M. Louis Belair, St-Hyacinthe.

÷  
Nous prions tous ceux qui sont favorables à l'érection du monument Joliette—et nous ne croyons pas que ce projet ait un seul opposant—de faire de la propagande en faveur de notre journal. De cette manière beaucoup peuvent nous aider à mener à bonne fin l'œuvre entreprise et qui fera honneur à notre nationalité.

Le projet que nous avons en vue n'est pas une œuvre locale, mais une œuvre de patriotisme à laquelle doivent prendre part tous les vrais patriotes.

## POUR FINIR

—Encore une trentaine de lignes de copie, feraient mon bonheur, vient de me dire l'aimable directeur du BIENFAITEUR. Avec cela mon journal est fini.

Et me voilà à l'œuvre songeant, me creusant le cerveau pour finir par trouver un fait, insignifiant en soi-même, mais qui n'est pas sans émotion dans la vie du journaliste. Du reste, comme mon article n'est qu'un "bouche trou" le lecteur ne trouvera pas ici le "dessert."

Donc, le fait en question remonte à 1887. Je rédigeais alors un journal quotidien à S... et fournissais en même temps de la copie pour plusieurs autres journaux hebdomadaires. Or, un soir, après une journée bien remplie, le cœur léger, aspirant d'avance les émotions d'une douce soirée auprès de—ne la nommons pas, j'avais 20 ans—j'eus la malencontreuse idée de passer au bureau avant de goûter mon ivresse.

Mon directeur d'alors en m'apercevant s'écria :—Tiens, c'est toi ! tu arrives bien, il manque une demi-colonne pour finir le journal, rédige donc cela.

Je ne me recraiai pas ; je songeai.

C'est une demi-heure de retard, me dis-je, mais j'arriverai encore à temps.

Et voilà ma plume courant furieusement sur le papier. J'écris trois quarts de colonne. Je passe la copie au prote et me prépare à partir. Je prenais la porte quand le prote accourut essoufflé :

—Monsieur, dit-il, votre article est trop long, j'ai dû enlever quelque chose, mais il me faut un quart de colonne pour compenser.

J'eus envie de jurer ; je me satisfis, mais à quoi bon ?...

Je pris mon courage d'une main et ma plume de l'autre. Et quand j'eus terminé je lâchai ma plume pour prendre ma montre... ma main gauche qui tenait mon courage le laissa s'échapper...

Il était 9.15 heures !

Ma veillée était flambée, peut-être aussi mes amours !...

Que vous dirai-je ?

Je serai franc ; voici le dénouement :

Le journal parut avec mes articles écrits à rebroussepoil ; les dits articles furent reproduits par toute la presse—sans exagération... et ce à ma sincère stupéfaction.

—Et Elle, me demandez-vous ?

Elle, elle comprit mes explications, me prodigua son admiration, et ma veillée manquée pour un article pour finir le journal, m'a valu un heureux mariage.

Je souhaite à tous les collaborateurs du BIENFAITEUR une de ces veillées manquées, avec un semblable dénouement. Ils en seront heureux et les lecteurs du BIENFAITEUR ne le seront pas moins.

A vous, cher directeur, mes trente...mes cent trente lignes plutôt... pour finir.

St-Hyacinthe, 8 septembre 1892.

TIRCIS

## ŒUVRE NATIONALE

### Grande Raffle du Portrait de l'Hon. Bmy Joliette EN FAVEUR DU MONUMENT JOLIETTE

Ce riche tableau du fondateur de la ville de Joliette, qui est l'un des Canadiens les plus distingués, a une hauteur de 7 pieds et 8 pouces par 4 pieds et 9 pouces de large, y compris un magnifique cadre en or.

Ce tableau est dû au pinceau d'un artiste canadien, M. Sinaï Richer, de St-Hyacinthe, qui s'est distingué pendant quatre ans parmi les meilleurs artistes de Paris. La date et le lieu du tirage seront annoncés par les journaux.

PRIX DU BILLET - - SOCTS

On peut en acheter en s'adressant chez

MM. A. Gervais, libraire, Joliette.

" Cadieux et Derome, libraires, Montréal.

" Gratton, artiste sculpteur, rue Labelle, Montréal.

" Revd M. Prud'homme, curé de St-Anne, Ottawa.

" Michel Rattay rue Cumberland, Ottawa.

Bureau de L'UNION, St-Hyacinthe.

Une liste des noms de ceux qui auront acheté un ou plusieurs billets sera publiée dans l'un des prochains numéros du "Bienfaiteur."